nitidæ
filières & territoires

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

REGION DE LA ME

Département d'Alépé

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU VILLAGE DE AROUNANKRO

Avec l'appui du :

Ministère du Plan et du Développement (MPD)

© Avril 2023

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Nitidae - Riviera Golf – Cocody
25 BP 691 Abidjan 25

Site web: www.nitidae.org

Table des matières

AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS 3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 4
LISTE DES TABLEAUX 5
LISTE DES PHOTOS 6
LISTE DES FIGURES 6
Tableau 1 : RESUME 7
INTRODUCTION 9
A- CADRE CONTEXTUEL DU PDL 9
B- OBJECTIFS DU PDL 11
☞ *Objectif général* 11
☞ *Objectifs spécifiques* 11
☞ *Résultats attendus* 11
C- METHODOLOGIE 12
☞ *Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises* 12
☞ *Deuxième étape : La réalisation du DGP* 13
☞ *Troisième étape : La planification* 13
☞ *Quatrième étape : La validation finale* 14
☞ *La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs* 14
☞ *Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes* 15
I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE 18
1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE 19
1.1.1. Situation géographique 19
1.1.2. Situation administrative 20
1.2. HISTOIRE DU VILLAGE 21
1.3. MILIEU PHYSIQUE 23
1.3.1. Climat à Arounankro 23
1.3.2. Relief et sol 24
1.3.3. Flore et faune 24
1.3.4. Hydrographie 24
1.4. DEMOGRAPHIE 25
1.5. ORGANISATION SOCIALE 25
1.5.1. La chefferie 25
1.5.2. Les us et coutumes 27
1.6. ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES 31
1.7. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS 36
1.7.1. Réseau Hydraulique 37
1.7.2. Foyer des jeunes 37
1.7.3. Marché Couvert 38
1.7.4. Réseau électrique 38
1.7.5. Réseau routier 38
1.7.6. Infrastructures et équipements sanitaires 39
1.7.7. Infrastructures et équipements scolaires, ... 39
1.7.8. Autres infrastructures et équipements 41
1.8. ACTIVITES ECONOMIQUES 41
1.8.1. Agriculture 41
1.8.2. Pêche 44
1.8.3. Élevage 45
1.8.4. Commerce 45

1.8.5. Autres activités *47*
1.9. ANALYSE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES (FFOM) 47
1.10. GENRE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 47
1.11. DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES 48
II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT 52
2.1. DOMAINE 1 : AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE 53
2.2. DOMAINE 2 : EDUCATION 55
2.3. DOMAINE 3 : EAU & ELECTRICITE 57
2.4. DOMAINE 4 : SANTE & HYGIENE 59
2.5. DOMAINE 5 : ROUTES ET TRANSPORTS 61
2.6. DOMAINE 6 : COMMERCE 63
2.7. DOMAINE 7 : TELECOMMUNICATION 65
2.8. DOMAINE 8 : CULTURE ; LOISIRS 67
2.9. DOMAINE 09 : ENVIRONNEMENT 69
III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE 71
3.1. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA COTE D'IVOIRE 72
3.2. VISION DE LA RÉGION DE LA MÉ 72
3.3. VISION DU VILLAGE DE AROUNANKRO 73
3.4. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU VILLAGE DE AROUNANKRO 73
3.5. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESULTATS ATTENDUS 74
IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION 77
4.1. CADRE LOGIQUE ET PLANIFICATION PAR PROGRAMME 78
4.1.1. Programme 1 : Réduction de la pauvreté dans le village 79
4.1.2. Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité ... 83
4.1.3. Programme 3 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.) 87
4.2. IDENTIFICATION DES IDEES DE PROJETS ET DEFINITION DES PRIORITES 88
V. CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION 90
5.1. DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL 91
5.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE 91
5.3. MOBILISATION DES RESSOURCES 92
5.4. MECANISME DU SUIVI – EVALUATION 95
Conclusion 97
Annexe 1 : Plans quinquennaux des projets prioritaires 98
Annexe 2 : lettre d'approbation du sous-préfet et bureau CEPDL 103
Annexe 3 : les Objectifs de Développement Durable (ODD) 105
Annexe 4 : Photo de validation finale du PDL 106

AVANT-PROPOS / REMERCIEMENTS

Le projet PRM 2, « Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé », est un projet qui est mis en œuvre par Nitidæ, association à but non lucratif, née de la fusion de deux associations (Etc Terra et Rongead) en décembre 2017 dont l'objectif principal est de concevoir, développer et mettre en œuvre des projets alliant préservation de l'environnement et renforcement des économies locales.

Le projet PRM 2 s'inscrit dans la continuité du Projet REDD+ de la Mé (PRM), touchant huit (08) nouveaux villages en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY), ses objectifs sont : (i) assurer et sécuriser l'intégrité environnementale de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ; (ii) soutenir un développement économique endogène en périphérie de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya ; (iii) appuyer l'aménagement et le développement du territoire ; (iv) soutenir une agriculture zéro déforestation ; (v) promouvoir la foresterie durable. C'est dans l'optique « d'appuyer l'aménagement et le développement du territoire » de Arounankro que ce Plan de Développement Local (PDL) dudit village est élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (UE) et du Fonds Français de l'environnement Mondial (FFEM) afin d'aider les populations riveraines à la RNMY à développer leur village, améliorant ainsi leurs conditions de vie tout en préservant surtout toute la biodiversité de la RNMY.

Ce document (PDL) a été rédigé par le chargé de mission aménagement du territoire, TRAORE Mohamed, sous la supervision du chef de projet, Renaud LAPEYRE et l'appui technique du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement.

L'équipe PRM 2 souhaite ainsi exprimer toute sa reconnaissance et sa gratitude à l'endroit des populations de Arounankro qui ont participé aux activités d'élaboration du PDL, parfois au détriment de leurs travaux champêtres.

Tous nos remerciements aussi à l'endroit des autorités administratives, en particulier le corps préfectoral, qui a grandement facilité ce travail sur le terrain et nous a fournis de nombreuses informations très utiles.

Nous adressons encore notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Direction de la Planification Spatiale (DPS) et de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et particulièrement à l'équipe du Ministère qui nous a accompagné tout au long du processus d'élaboration du PDL de Arounankro, à savoir Dr. LOUKOU Benjamin et M. KOUADIO Yao Isaac Mikael.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

SIGLES	DEFINITION
AEJ	Agence Emploi Jeune
AFD	Agence Française de Développement
AFOR	Agence Foncière Rurale
AGR	Activité Génératrice de Révenu
CDL	Comité de Développement Local
CEPDL	Comité d'Elaboration de Plan de Développement Local
COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
CDR	Centre de Distribution Rurale
CEPMMT	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
CR	Conseil Régional
DGP	Diagnostic Global Participatif
DPS	Direction de la Planification Spatiale
DGATDRL	la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local
INS	Institut National de la Statistique
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique
HU	Hydraulique Urbaine
HVA	Hydraulique Villageoise Ameliorée
HV	Hydraulique Villageoise
GVC	Groupement à vocation coopérative
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FRAR	Fonds Régionaux d'Aménagements Ruraux
PDL	Plan de Développement Local
PHV	Pompe Hydraulique Villageoise
PRM	Projet REDD+ de la Me
PRM 2	Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
RGPH	Recensement Général de la Population de l'Habitat
MEMPD	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
MINSEDD	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
MPLP	Manuel de Planification Locale Participative
MARP	Méthode Active de Recherche Participative
REDD+	Réduction des Emissions des gaz à effet de serre issues de la Déforestation
RNMY	Réserve naturelle de Mabi-Yaya
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAUX	TITRES
Tableau 1	Résumé
Tableau 2	Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)
Tableau 3	Chronogramme et effectif des participants au processus d'élaboration du PDL
Tableau 4	Profil historique du village
Tableau 5	Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie
Tableau 6	Organisations internes du village
Tableau 7	Organisations externes qui interviennent à Arounankro
Tableau 8	Les infrastructures et équipements
Tableau 9	Marchés environnants et jours d'animation
Tableau 10	Equipements sanitaires environnants
Tableau 11	Effectifs des élèves de EPP Arounankro
Tableau 12	Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village
Tableau 13	Calendrier agricole du village de Arounankro
Tableau 14	Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village
Tableau 15	Diagramme des flux physiques de Arounankro.
Tableau 16	Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)
Tableau 17	Diagnostic de vulnérabilités climatiques
Tableau 18	Matrice d'adaptation aux changements climatiques
Tableau 19	Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)
Tableau 20	Cadre logique du programme 1
Tableau 21	Cadre logique du programme 2
Tableau 22	Cadre logique du programme 3
Tableau 23	Récapitulatif et priorisation des projets par programme
Tableau 24	Panorama des guichets de financement
Tableau 25	Plan Quinquenal des projets prioritaires du Village et inter-village

LISTE DES PHOTOS

PHOTOS	TITRES
Photo 1	le Comité d'élaboration du PDL (CEPDL)
Photo 2	Carte du village de Arounankro fait par les jeunes
Photo 3	Le fleuve « Comoé»
Photo 4	Mets favoris à Arounankro
Photo 5	Cérémonie de Mariage
Photo 6	HVA
Photo 7	Hangar servant de lieu de réunion pour la gestion des affaires sociales à Arounankro
Photo 8	l'axe Arounankro – Alosso
Photo 9	EPP Arounankro
Photo 10	Kiosque et Garage
Photo 11	Elaboration du calendrier agricole par la population
Photo 12	Champs de Cacao après le passage des orpailleurs clandestins
Photo 13	Atelier de formulation de la vision et la validation préliminaire du rapport DGP

LISTE DES FIGURES

FIGURES	TITRES
Figure 1	Cartes de la zone et du village de Arounankro
Figure 2	Températures et précipitations moyennes à Arounankro
Figure 3	Structure du pouvoir socio-politique de Arounankro
Figure 4	Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de Arounankro
Figure 5	Cartes de la zone et du village de Arounankro

Tableau 1 : RESUME

Synoptique du village de Arounankro	
Date de création	23 Décembre 1983
Sous-Préfecture	Aboisso – Comoé
Département	Alepé
Région	La Mé
Population	1 048 habitants dont 606 hommes et 442 femmes (RGPH 2014)
Superficie	En attente de délimitation du village
Densité	En attente de délimitation du village
Ethnie locale	Malinké
Allochtone	Sénoufos; Lobis ; Abourrés
Allogène :	Population originaire du Burkina Faso, de la Guinée et du Niger
Nom du chef	Sanogo Arouna
Canton	Aucun
Distance chef-lieu département	32 kms
Distance chef-lieu sous-préfecture	27 kms
Distance à la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY)	06 kms
Principale activité	Agriculture et Commerce
Les principaux atouts et potentialités identifiés :	✓ Présence d'infrastructures communautaires ; ✓ Forte densité humaine ; ✓ Présence de nombreux bas-fonds ; ✓ Bonne cohabitation entre les différentes communautés ; ✓ Pluviométrie abondante et Climat approprié aux cultures de rentes.
Les principales contraintes	✓ Inexistence d'infrastructures sanitaires adéquates ; ✓ Inexistence d'activités génératrices de revenus pour les jeunes ; ✓ Insuffisance d'équipements scolaires ; ✓ Insuffisance de pompes hydrauliques villageoises (PHV) ; ✓ Mauvaise qualité de l'eau issues des forages ; ✓ Faible implication des femmes dans les instances de prise de décision.
Nombre de campements :	03 Campements sont rattachés à Arounankro

Photo 1 : *Comité d'élaboration du PDL(CEPDL) de Arounankro*

INTRODUCTION

A- Cadre contextuel du PDL

Selon le ministère des Eaux et Forêts (MINEF), la Côte d'Ivoire à l'instar de tous les pays forestiers Ouest africains, comptait, dès l'aube de l'indépendance 16,5 millions d'hectares de forêts. Aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'existence, le bilan est alarmant.

Selon l'Inventaire forestier et faunistique national (IFFN) de la Côte d'Ivoire, la forêt ivoirienne serait passée de 7,8 millions d'hectares en 1990 à 2,97 millions d'hectares en 2021. Cet état des lieux des forêts en Côte d'Ivoire, mesuré entre autres par imagerie satellite, reflète une nette tendance à la déforestation et à la dégradation de la ressource.

Toujours selon IFFN, cette dégradation toucherait massivement le domaine forestier rural, mais également les forêts classées avec un taux annuel de déforestation compris entre 3 et 4%.

Cette déforestation est largement due à la mise en place d'une agriculture extensive et à l'urbanisation accélérée. En 2008, la Société ivoirienne de développement des forêts (SODEFOR, Société d'état) évaluait à 300.000 hectares la superficie de forêts disparaissant chaque année du fait de "l'exploitation abusive" du bois, liée à la production de charbon de bois ou à des coupes d'arbres pour l'exportation d'essences précieuses. La déforestation est également provoquée par des feux de brousse déclenchés par des agriculteurs, qui dégagent ainsi de l'espace pour de nouvelles cultures de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial. Certains parcs nationaux à l'instar du Parc national du Mont Peko (Ouest) ou de celui de la Marahoué (centre) ont ainsi presque complètement disparues du fait de la culture du cacao.

C'est donc pour palier à ce problème et lutter efficacement contre le changement climatique, aussi apporter son appui à la politique de "gestion durable et rationnelle des ressources forestière" mise en place par le gouvernement ivoirien, que l'agence française de développement (AFD) en partenariat avec l'Association Nitidae et le Secrétariat Exécutif Permanent REED+ (MINSEDD) a initié le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020. Ce premier projet, pilote, avait pour objectif global de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, et aussi d'améliorer les conditions de vie des populations de sept villages (Bieby, Diasson, Mébifon, Kossandji, Mopodji, Allosso 1 et Aboisso-Comoé) en périphérie des forêts classées de Mabi et de Yaya.

Le projet REDD+ de la Mé (PRM) s'articulait autour de trois (03) axes principaux dont :

- ✓ **Le développement territorial :** A travers lequel 4 150 personnes ont été sensibilisées sur les opportunités offertes par les législations foncières et forestières ; 6 Territoires de villages ont été délimités ; 3 000 ha d'espaces boisés ont obtenu des certificats fonciers ; 7 Plans de Développement Locaux (PDL) ont été élaborés ; 7 projets "Santé" ou "Education" ont été extraits des PDL et mis en œuvre sous la maîtrise d'ouvrage villageoise ; etc.

- ✓ **Le développement sectoriel :** A travers lequel 2 250 planteurs ont été accompagnés sur 5 000 ha (Appui à l'augmentation et à la diversification des productions, Appui à la commercialisation) ; 150 propriétaires de forêt ont été accompagnés et 500 ha reboisés (- Reboisement pour bois d'œuvre ou bois-énergie - Appui aux propriétaires de forêts ou reboisements > 3 ha -Appel à propositions pour les ONG de la région) ; Des éclaircie de vieilles plantations de teck (70 ha) ont été réalisées et valorisées par les boulangeries locales ; etc.
- ✓ **La mesure d'impact et l'appui au processus national REDD+ :** A travers lequel 15 charbonniers ont été accompagnés (Formation aux techniques de carbonisation améliorée ; Appel à propositions pour les ONG / artisans de la région) ; 8 Groupements d'Epargne et de Crédits (GEC) de 195 membres (dont 79% de femmes) ont été constitués, avec 5 millions de francs CFA collectés en 6 mois d'activités et 34 prêts accordés pour près de 1 million de francs CFA ;).

Il est très important de noter que les nombreuses actions menées par le projet REDD+ de la Mé (PRM) entre 2016 et 2020, ont permis au gouvernement ivoirien de créer une nouvelle réserve naturelle en 2019 en changeant par décret le statut des forêts classées de Mabi et de Yaya en Réserve Naturelle de Mabi-Yaya.

Le nouveau projet, PRM 2 **(Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé),** co-financé, par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondiale (FFEM) pour une durée de 04 ans, est en fait une continuité du projet REDD+ de la Mé (PRM), il s'articule autour de 03 axes principaux dont :

- ✓ l'aménagement et la planification territoriale et le soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya ;
- ✓ la transition des pratiques agricoles et forestières : Pour une agriculture zéro déforestation et une foresterie durable ;
- ✓ la capitalisation et mesure d'impact du projet & Construction d'un référentiel « Territoire zéro déforestation ».

Le projet PRM 2 se déroule dans huit (08) villages en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya *(ex- forêts classées de Mabi et de Yaya),* ce sont les villages de : Koutoukro 1 ; Yakassé-Comoé ; M'Bohoin ; Nyan ; Bassadzin ; Danguira ; Toliè et Arounakro. C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la première composante du projet PRM 2, sous composante de « **l'aménagement et la planification territoriale** », que ce document est élaboré avec l'appui du Ministère du plan et du développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) et sa Direction de la Planification Spatiale (DPS).
L'objectif de ce document est d'expliquer la démarche d'élaboration du Plan de Développements Local du village de Arounankro, de retracer toutes les informations liées au village de Arounankro, de faire ressortir tous les besoins du village afin de parvenir à l'élaboration du plan de développement local (PDL) du village de Arounankro, ceci à travers la Méthode Active de Recherche participative (MARP) et des outils de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).
Le présent document est le Plan de Développement Local (PDL) du village de Arounankro.

B- Objectifs du PDL

☞ *Objectif général*

L'objectif global est d'aider les communautés à identifier et analyser, de manière participative, les problèmes qui entravent le développement de leurs villages, trouver des moyens de les résoudre, et surtout, identifier les objectifs de développement et les actions à entreprendre.

☞ *Objectifs spécifiques*

Il s'agit de façon spécifique de :

- ✓ caractériser le village à travers sa situation géographique, sa population, ses équipements et infrastructures, ses acteurs de développement ;
- ✓ identifier les forces, faiblesses, les menaces et opportunités du village ;
- ✓ identifier les problèmes centraux et les causes (immédiates et sous-jacentes) ;
- ✓ identifier les actions à mener pour l'amélioration des conditions de vie des populations du village ;
- ✓ élaborer un plan d'action communautaire du village en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Plan National de Développement (PND), le plan Régional de Développement (PSD) de la région de la Mé et la vision du village.

☞ *Résultats attendus*

Les résultats attendus après la mise en œuvre des étapes d'élaborations de PDL du village de Arounankro sont les suivants :

- ✓ la communauté villageoise de Arounankro est informée sur le projet PRM 2, ses objectifs, ses attentes et ses résultats ;
- ✓ la communauté de Arounankro a une large connaissance sur la méthodologie d'élaboration de PDL (étapes, outils, objectifs) ;
- ✓ les besoins des communautés sont identifiés et priorisés ;
- ✓ les données statistiques sur les infrastructures sociales de base sont collectées et connues ;
- ✓ l'état des lieux des infrastructures sociales de base existant dans le village de Arounankro est fait ;
- ✓ les groupements existants dans le village de Arounankro sont connus ;
- ✓ les contraintes et opportunités du village de Arounankro sont identifiées et connues ;

- ✓ le village dispose d'un Comité de Développement Local (CDL) après la validation finale du PDL par les autorités administratives et services déconcentrés compétents ;
- ✓ la vision du village de Arounankro est connue ;
- ✓ le Plan de Développement Local (PDL) de Arounankro est élaboré.

C- Méthodologie

C1 : Elaboration du PDL

La démarche utilisée pour la réalisation du PDL, s'articule autour de quatre (04) grandes étapes :

- ✓ Etape 1 : Phase préparatoire et Information villageoise ;
- ✓ Etape 2 : le Diagnostic Global Participatif (DGP) ;
- ✓ Etape 3 : la planification/programmation ;
- ✓ Etape 4 : les validations préliminaires et finales ;

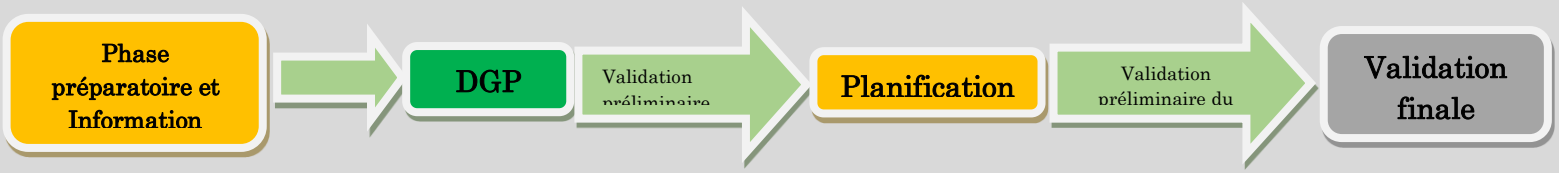

☞ *Première étape : Activités préparatoires et informations villageoises*

La première étape a été réalisée en deux phases :

- **Phase 1 : Informations villageoises**

La phase d'information et de Sensibilisation village a vu les équipes de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement s'entretenir d'abord avec l'administration de la circonscription puis avec les populations des différents villages faisant partie du projet PRM2.

En effet, l'information et la sensibilisation village, qui est une étape clé du processus d'élaboration du PDL, a permis à l'équipe d'élaboration du PDL d'informer et d'échanger avec la communauté villageoise et les responsables administratifs sur :

- ✓ la présentation du projet PRM 2 ;
- ✓ le déroulement des Diagnostics Globaux participatifs (DGP), les résultats attendus, la chronologie des activités à mener (Enquêtes villages, réunions participatives, séances de validations, etc…) et surtout la mobilisation de la population cible ;
- ✓ la démarche d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) du village ;

- ✓ la mise en place d'un comité d'élaboration de plan de développement local (CEPDL), aussi la formation de ce CEPDL sur la mobilisation communautaire et ses responsabilités dans le processus d'élaboration du PDL.

- **Phase 2 : Revue documentaire**

La réalisation du PDL de Arounankro a par ailleurs nécessité l'utilisation de certains documents tels que :

- ✓ les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) effectué par l'Institut National de la Statistique en 2014 et en 2021, qui donne les statistiques démographiques de Arounankro et de sa Sous-préfecture Aboisso–Comoé;
- ✓ la monographie de la sous–préfecture d'Aboisso-Comoé ;
- ✓ la situation des infrastructures et équipements du village de Arounankro.

Ces différents documents ont été complétés par des informations recueillies pendant les enquêtes – villages auprès des personnes ressources du village, des responsables des écoles, des services administratifs et techniques de la Sous-préfecture d'Aboisso-Comoé.

☞ *Deuxième étape : La réalisation du DGP*

La méthodologie utilisée pour le DGP (Diagnostic Global Participatif) repose sur une approche double :

- ✓ **L'enquête-village** : elle a permis de collecter durant une période de deux jours (02 jours) des informations de base sur le village. Ainsi, plusieurs entretiens ont été menés auprès des différentes couches socioprofessionnelles du village sur la base de questionnaires portant sur différents thèmes tels que l'économie locale, les infrastructures existantes, les dynamiques organisationnelles, les enjeux de développement local, etc.
- ✓ **L'atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP),** s'est fait sur une période de deux (2) jours avec toute la communauté villageoise et les points focaux des services déconcentrés de la circonscription. L'atelier de diagnostic global participatif (DGP), a permis à toute la communauté villageoise : (i) d'identifier et d'analyser à travers l'outil « Arbre à problème » les différents problèmes, les causes et les effets des problèmes qui entravent le développement du village, aussi à travers l'outil « Arbre à solution », de rechercher avec l'ensemble de la communauté les solutions aux problèmes trouvés, les actions à mener et les idées de projets pour solutionner ces problèmes. Puis, l'on a procédé à la priorisation des idées projets à l'aide de l'outil « diagramme préférentiel ».

☞ *Troisième étape : La planification*

Elle a permis d'abord de (i) définir le cadre logique (Objectifs, résultats, activités, indicateurs objectivement vérifiables, acteurs, les risques, etc.) et le chronogramme de mise en œuvre de chaque programme de développement identifié, et de les faire valider avec les communautés au cours d'un atelier de planification participative communautaire, ensuite (ii) de formuler la vision du village et de finalement (iii) programmer les projets prioritaires.

☞ *Quatrième étape : La validation finale*

L'étape de validation finale du PDL implique l'obtention de l'approbation du document par les autorités administratives et les services techniques compétents du département et de la région. Les projets inscrits dans le PDL subissent une analyse rigoureuse de la part des autorités compétentes, qui décident ensuite de leur exécution ou non dans le village. Cependant, il convient de noter que des validations préliminaires sont effectuées avec les CEPDL, après la phase DGP (validation préliminaire du rapport DGP avec les membres du CEPDL) et la phase de planification (validation préliminaire du PDL avec les membres du CEPDL), avant cette validation finale.

C2 : Outils du Diagnostic Global Participatif (DGP)

☞ *La liste des outils utilisés pour les diagnostics globaux participatifs*

Les horaires de travail ont été négociés avec la population avant la tenue des ateliers de diagnostics (DGP) afin de permettre aux différents groupes homogènes constitués de suivre effectivement et de participer activement aux travaux.

Les différents outils de la MARP utilisés pendant le Diagnostic (DGP), ont été identifiés et harmonisés avec l'équipe du Ministère du Plan et du Développement (MPD) à travers sa Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local.

Ces outils identifiés figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : *Outils de la MARP déroulés lors des diagnostics globaux participatifs (DGP)*

Outils déroulés	Objectifs visés	Cibles
Diagramme des flux physiques	Analyser les échanges physiques entre le village et l'extérieur Déterminer et analyser la balance commerciale du village	Les femmes
Interviews semi-structurés à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Calendrier Saisonnier	Savoir les saisons agricoles, les cultures et les activités agricoles pour chaque culture	
Carte de localisation	Connaitre la situation géographique du village et de juger de l'accessibilité du village	Les jeunes

Diagramme de Venn	Inventorier et caractériser les institutions et organisations (internes et externes) intervenant dans le village, aussi identifier les types de relations qui les lie	Les jeunes
Interviews semi-structurés à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Carte du village	Faire ressortir les limites des terres du village	
Profil historique du village	Connaitre l'histoire du village, faire l'inventaire des faits marquants et les différents chefs qui se sont succédés	Les adultes
Interviews semi-structuré à partir des questionnaires	Avoir les informations de base sur le village	
Arbre des problèmes (Matrice des problèmes)	Identifier les problèmes que rencontrent les populations	Assemblée villageoise
Arbre des objectifs (Matrices des solutions)	Identifier les solutions, les résultats et les actions à entreprendre	
Matrice du Plan d'action communautaire	Planifier les projets identifiés par la population	
Matrice préférentielle (Diagramme de priorisation)	Déterminer l'ordre dans lequel les solutions doivent être mises en œuvre	
Plénière	Faire la restitution des problèmes, solutions et projets identifiés	

Source : MARP

C3 : Acteurs en présence

☞ *Les acteurs présents pendant le déroulement des différentes étapes*

Le processus d'élaboration du PDL a démarré à Arounankro, le jeudi 22 Juin 2022, par l'information et la sensibilisation village.

L'activité d'information et de sensibilisation village était sous l'égide du chef de village et a mobilisé plus de 122 personnes dont 52 femmes.

Après l'activité d'information et de sensibilisation village, il s'est tenu, le 30 Juin 2022, la première réunion du Comité d'Elaboration du PDL (CEPDL) de Arounankro, cette réunion a mobilisé 18 personnes dont 02 femmes, au cours de cette réunion, le CEPDL a rédigé un courrier à Monsieur le Sous-préfet d'Aboisso – Comoé, afin de lui demander son approbation

pour l'élaboration du PDL de Arounankro, c'est à la suite de la première réunion avec le CEPDL que l'enquête village a débuté.

Après la première rencontre avec le Comité d'élaboration du plan de développement local (CEPDL) et l'enquête auprès de la population, un atelier de Diagnostic Global Participatif (DGP) a été organisé avec tous les membres de la communauté sans exception. Cet atelier de diagnostic a eu lieu le 17 Août 2022 sous la présidence du chef de village de Arounankro, avec la participation des différentes couches socioprofessionnelles locales et organisations locales. Au total, 52 personnes dont 14 femmes, ont participé à cet atelier.

Afin de valider le rapport du Diagnostic Global Participatif de Arounankro et formuler la vision du village, un atelier de validation et de planification avec les membres du comité CEPDL s'est tenu du 05 au 06 octobre 2022 dans le village sous la présidence du chef du village et la présence de tous les membres du comité d'élaboration du plan de développement local (CEPDL) de Arounankro dont 06 femmes. C'est lors de cet atelier que le village a formulé sa vision. Les membres du bureau ont également apporté des corrections et des ajouts à certaines parties du document pour obtenir la version finale et validée.

Les ateliers de planification participative communautaire et de pré validation du PDL par le village, s'est tenu le 10 Février 2023 en présence de tous les acteurs clés de développement du village au nombre de 37 personnes dont 5 femmes.

Le 28 mars 2023, s'est tenue l'étape de validation finale du PDL de Arounankro à la salle de réunion de la sous-préfecture d'Alepé, en présence de 51 participants dont 4 femmes. La réunion était présidée par le secrétaire général de la préfecture d'Alepé, Monsieur Tra Bi Désiré, représentant le préfet du département d'Alepé, avec la participation du sous-préfet du village, des directeurs départementaux des services techniques déconcentrés de l'État, ainsi que des membres des organisations de la société civile (OSC).

Lors de cette étape finale, le CEPDL a présenté la vision de leur village et les différentes orientations stratégiques qu'il pourrait suivre pour amorcer le développement, aussi, les responsables des services déconcentrés de l'État et les membres de la CEPDL ont eu l'opportunité de discuter des différentes problématiques de développement, des actions à mener et des projets identifiés par les villageois.

Finalement, les actions et les projets ont été validés par les autorités et les responsables des services techniques du département d'Alepé.

.

Tableau 3 : Chronogramme et *effectif des participants au processus d'élaboration de PDL*

Activités	Dates	TOTAL		Total
		Hommes	Femmes	
Informations villages	22/06/2022	70	52	**122**
Réunion avec CEPDL	30/06/2022	16	02	**18**
Diagnostic Global Participatif (DGP)	17/08/2022	38	14	**52**
Validation préliminaires du rapport DGP	05/10/2022	12	06	**18**
Planification participative	06/10/2022	12	06	**18**
Validation préliminaire du PDL	10/02/2023	32	5	**37**
Validation finale du PDL	28/03/2023	47	04	**51**
TOTAL		**227**	**89**	**316**

Sources : *Listes de présences d'activités*

I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU VILLAGE

1.1. Situation géographique et administrative

1.1.1. Situation géographique

Arounankro, ou « Samâtou » en malinké qui signifie « Forêt d'éléphant », est un village situé au sud de la Côte d'Ivoire, dans le département d'Alepé. Il est à une distance de 20 kms de son chef-lieu de sous-préfecture Aboisso – Comoé et à 45 kms de son chef-lieu de département Alepé. En outre, Arounankro se situe à une distance de 75 kms de la capitale économique de la Côte d'Ivoire, Abidjan. Ce village se trouve également à seulement 6 kms de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY), faisant ainsi partie des villages en périphérie de cette réserve.

Il est limité :

- Au Nord par : le Fleuve Comoé à 03 kms ;
- Au Sud par : N'Zélékou à 14 km et Galekro à 12 Kms ;
- A l'Ouest par : Alosso Kouakro à 25 kms ;
- A l'Est par : Aboisso – Comoé à 20 kms ;

Photo 2 : *Carte du village de Arounankro fait par les jeunes*

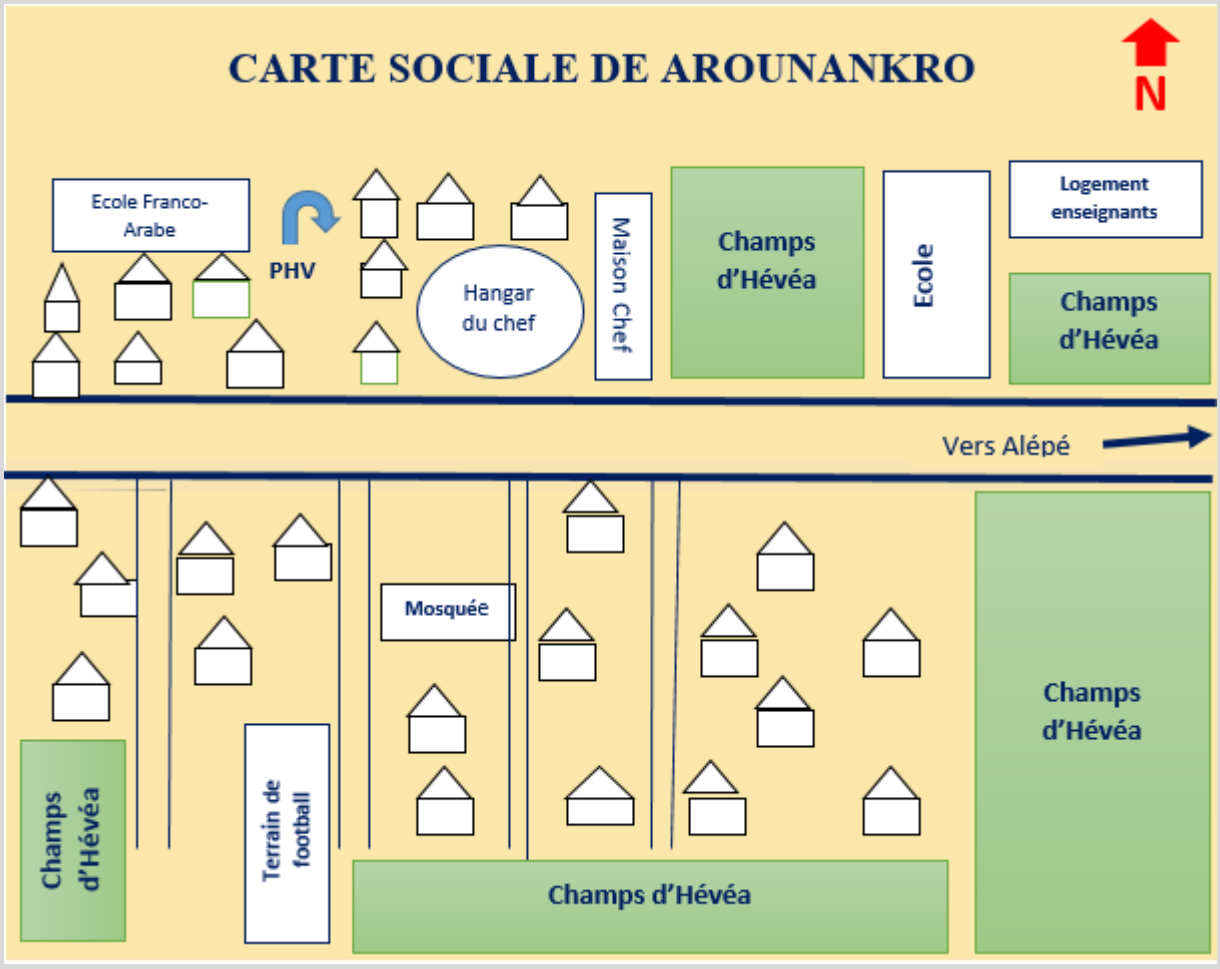

Trois (03) campements sont rattachés à Arounankro, il s'agit des campements de Kaikro ; Lamberkro ; Boussenikro.

Figure 1 : *Cartes de localisation de Arounankro*

1.1.2. Situation administrative

Le village d'Arounankro est situé dans la région de La Mé, dans le sud-est de la Côte d'Ivoire. Il est l'un des six villages de la sous-préfecture d'Aboisso-Comoé (Malamalasso), qui comprend également Aboisso-Comoé, Aka-Chantier, Galekro, Kouadio-Kouassikro et N'zérékou. Selon la monographie de la sous-préfecture d'Aboisso-Comoé, cette dernière a été créée par le décret N°2010-230 du 25 août 2010 et a accueilli son premier sous-préfet nommé par le décret N°2013- 677 du 02 octobre 2013.

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2021 (INS_RGPH 2021) a révélé que la sous-préfecture d'Aboisso-Comoé compte une population totale de 33 471 habitants, dont 14 296 femmes et 19 174 hommes, soit une augmentation annuelle d'environ 4 % par rapport à 2014, où la population était de 24 609 habitants. À ce jour, la sous-préfecture en est à son troisième sous-préfet.

Le village d'Arounankro est dirigé par Sanogo Arouna, qui est également le fondateur du village. Selon les anciens du village, Arounankro a été fondé il y a environ quarante ans par Sanogo Arouna, qui a acheté les terres pour construire le village. Depuis, le village a connu une croissance significative et compte actuellement plusieurs centaines de résidents. Le village est connu pour sa production de cacao et de l'hévéa. Les habitants d'Arounankro sont majoritairement des agriculteurs, bien que certains travaillent également dans le commerce ou dans d'autres professions.

1.2. Histoire du village

Monsieur Sanogo Arouna est originaire du nord de la Côte d'Ivoire et a posé ses valises à Amanikro, un village situé dans le département d'Aboisso en 1959. Il y a travaillé comme manœuvre pour un vieil homme appelé "vieux photo" pendant huit ans. En 1968, Monsieur Sanogo a quitté Amanikro pour Alepé, alors sous-préfecture, et s'est installé à Wobêkro pour y acquérir une forêt et pratiquer l'agriculture.

À l'époque, la forêt de Samatou, qui signifie "forêt d'éléphants" en malinké, était un repaire d'éléphants et les habitants avaient peur d'y travailler. Cependant, Monsieur Sanogo a réussi à y établir sa plantation et y a travaillé pendant deux ans avant d'être rejoint par Keita Moussa, Koné Brahima et Diarra Sékou en 1970.

Monsieur Sanogo a rencontré une forte opposition des Abourrés, qui étaient également à la recherche de forêts pour établir leurs propres plantations. Après qu'il a été reconnu que M. Wouhé Tchekoi était le propriétaire de la forêt de Samatou, les différends entre Monsieur Sanogo et les Abourrés ont été résolus.

En 1982, Monsieur Sanogo est revenu à Aboisso Comoé pour obtenir la permission coutumière de fonder un village. Le chef du village, M. Gnamien, lui a trouvé un site pour créer le village, qui faisait partie de la plantation d'un voisin Abouré nommé M. Kouassi. Ce dernier a

finalement vendu sa plantation à Monsieur Sanogo Arouna, qui l'a offerte à ses frères pour la création du village.

Le 23 décembre 1983, le village "Arounankro" a été créé en hommage au fondateur Monsieur Sanogo Arouna.

Tableau 4 : *Profil historique du village*

DATES	CHEFFERIE	FAITS MARQUANTS
1959		✓ Arrivée de M. Sanogo en provenance du nord de la Cote d'ivoire ;
1968		✓ Arrivée de M. Sanogo à « WEBËKRO » dans la sous-préfecture d'Alepé à l'époque ; ✓ Création de sa plantation dans la forêt de « Samâtou » ;
1970		✓ Arrivée de Keita Moussa, Koné Brahima et Diarra Sékou à « Samatou » ;
1982		✓ Autorisation coutumière de fonder le village d'« Arounankro » ;
1983 – 1988	M. Sanogo Arouna	✓ Création du village d' « Arounankro » ; ✓ Création d'un GVC ; ✓ Construction de la 1ère mosquée ;
1991 – 2009	M. Sanogo Salia	✓ M. Sanogo Arouna évincé à la tête de la coopérative et déchu en tant que chef de village ;
2009	M. Sanogo Arouna	✓ Retour de M. Sanogo Arouna à la tête de la chefferie ;
2012		✓ 1er pèlerin du village, Diarra Sidy ; ✓ 2ème pèlerin du village, Feu Koné Ibrahim ;
2015		✓ Construction de l'EPP Arounankro par le PPU (Programme présidentiel d'urgence) ; ✓ Construction du pont qui relie Arounankro à Aboisso Comoé sur la rivière « Nassa » ;
2014		✓ Premiers élèves ayant obtenu leurs CEPE ;
2012		✓ Inauguration de la Mosquée par le COSIM ;

Source : DGP

1.3. Milieu physique

Les ressources naturelles de la localité se déclinent en plusieurs points :

1.3.1. Climat à Arounankro

Situé au sud de la Côte d'Ivoire, le village d'Arounankro bénéficie d'un climat équatorial de type Attiéen qui se caractérise par une forte humidité. La température oscille entre 29°C et 32°C. Les quatre saisons distinctes sont les suivantes :

- ✓ la grande saison des pluies (d'avril à mi-juillet) avec des précipitations fréquentes et des orages ;
- ✓ la petite saison sèche (de mi-juillet à septembre) où le ciel reste souvent couvert ;
- ✓ la petite saison des pluies (de septembre à novembre) avec de légères précipitations ;
- ✓ et enfin, la grande saison sèche (de décembre à mars) marquée par les alizés du nord (harmattan).

Figure 2 : *Températures et précipitations moyennes à Arounankro*[1]

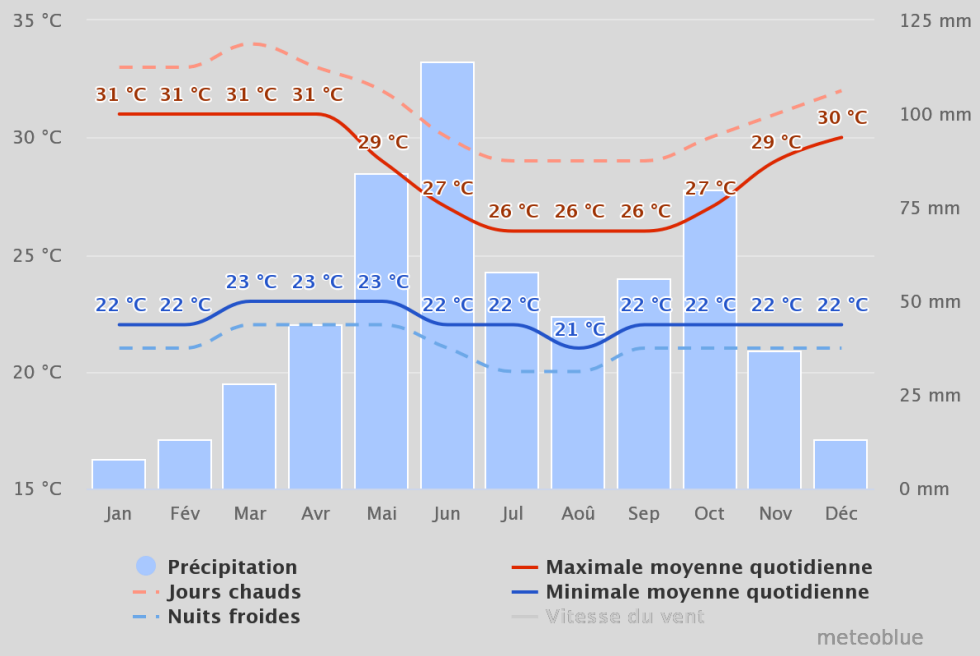

[1] *La "maximale moyenne quotidienne" (ligne rouge continue) montre la température maximale moyenne d'un jour pour chaque mois pour Arounankro. De même, « minimale moyenne quotidienne" (ligne bleu continue) montre la moyenne de la température minimale. Les jours chauds et les nuits froides (lignes bleues et rouges en pointillé) montrent la moyenne de la plus chaude journée et la plus froide nuit de chaque mois des 30 dernières années. (Source : https://www.meteoblue.com)*

1.3.2. Relief et sol

Le village d'Arounankro possède un relief accidenté mais cela ne constitue pas un frein pour son développement. Le village se trouve sur un plateau, mais contrairement à d'autres régions, les hauteurs ne sont pas un obstacle. Par ailleurs, il y a des bas-fonds très hydro morphiques dans le fond du plateau, ce qui représente une opportunité pour le développement de l'agriculture et de l'élevage dans le village. En effet, ces bas-fonds permettent de retenir l'eau, ce qui peut être bénéfique pour l'irrigation des cultures et pour l'abreuvement du bétail. De plus, cela peut permettre aux habitants d'Arounankro de diversifier leurs activités économiques, en se lançant dans la production de cultures maraîchères et de produits laitiers.

1.3.3. Flore et faune

Arounankro est situé en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya, ce qui en fait un lieu riche en faune et flore variées. On peut y trouver différentes espèces d'arbres tels que l'iroko, l'akatia, l'acajou, le framiré, le fraké, le fromager, ainsi qu'une variété d'animaux comme les rats, agoutis, biches, civettes, hérissons, écureuils, singes, chats sauvages, chauves-souris, oiseaux, varans et serpents. Cependant, en raison du changement climatique et de la destruction abusive des forêts, certaines espèces fauniques et essences forestières sont menacées de disparition. L'intensification des cultures pérennes, telles que la cacao culture et l'hévéaculture, contribue également à la dégradation de l'environnement.

1.3.4. Hydrographie

Le village d'Arounankro est irrigué par deux cours d'eau principaux : le fleuve Comoé et la rivière Nassa, avec un écoulement régulier tout au long de l'année.

Photo 3 : *le fleuve la « Comoé »*

1.4. Démographie

Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la population du village d'Arounankro est estimée à 1 048 individus, dont 606 hommes et 442 femmes. Bien que la plupart des habitants soient originaires du Nord, la population s'est accrue au fil des ans en raison de l'expansion du village et des migrations, atteignant environ 2 000 personnes, selon les estimations de la chefferie. Cependant, les données les plus récentes du RGPH, pour l'année 2021, ne sont pas encore disponibles pour le village.

La population d'Arounankro est composée de trois groupes principaux. Le premier groupe comprend les autochtones, qui représentent environ 11% de la population et sont majoritairement des Abourrés. Le deuxième groupe comprend les allochtones, qui représentent environ 34% de la population et sont principalement constitués de Sénoufos, de Baoulés et de Malinkés. Enfin, le troisième groupe est constitué d'allogènes originaires principalement du Burkina Faso et représentent environ 30% de la population.

Les familles les plus représentées dans le village sont les Sanogo, les Keita, les Bangaly, les Koné et les Diarra. Ces familles ont des liens étroits avec l'histoire et la culture du village et sont actives dans les activités économiques et sociales locales.

Malgré la diversité de la population, le village d'Arounankro a une forte cohésion sociale et une culture riche, reflétant la coexistence pacifique des différentes communautés.

1.5. Organisation sociale

1.5.1. La chefferie

La succession à la tête de la chefferie d'Arounankro se fait de manière héréditaire, avec la transmission du titre de chef de village de père en fils. Le chef de village est aidé dans ses fonctions par un groupe de notables, ainsi que par les responsables des jeunes et des femmes. Le conseil de la chefferie se compose de plusieurs membres, notamment : Le chef du village ; le sous-chef ; le chef de terre ; le secrétaire du chef ; le vice-secrétaire ; deux trésoriers ; un commissaire aux comptes ; trois conseillers ; un griot.

Chaque membre joue un rôle important dans la gestion des affaires du village et dans la prise de décisions. La chefferie est chargée de maintenir l'ordre et la paix dans la communauté, de régler les conflits et de veiller à la bonne gestion des ressources du village.

Figure 3 : *Structure du pouvoir socio-politique de Arounankro*

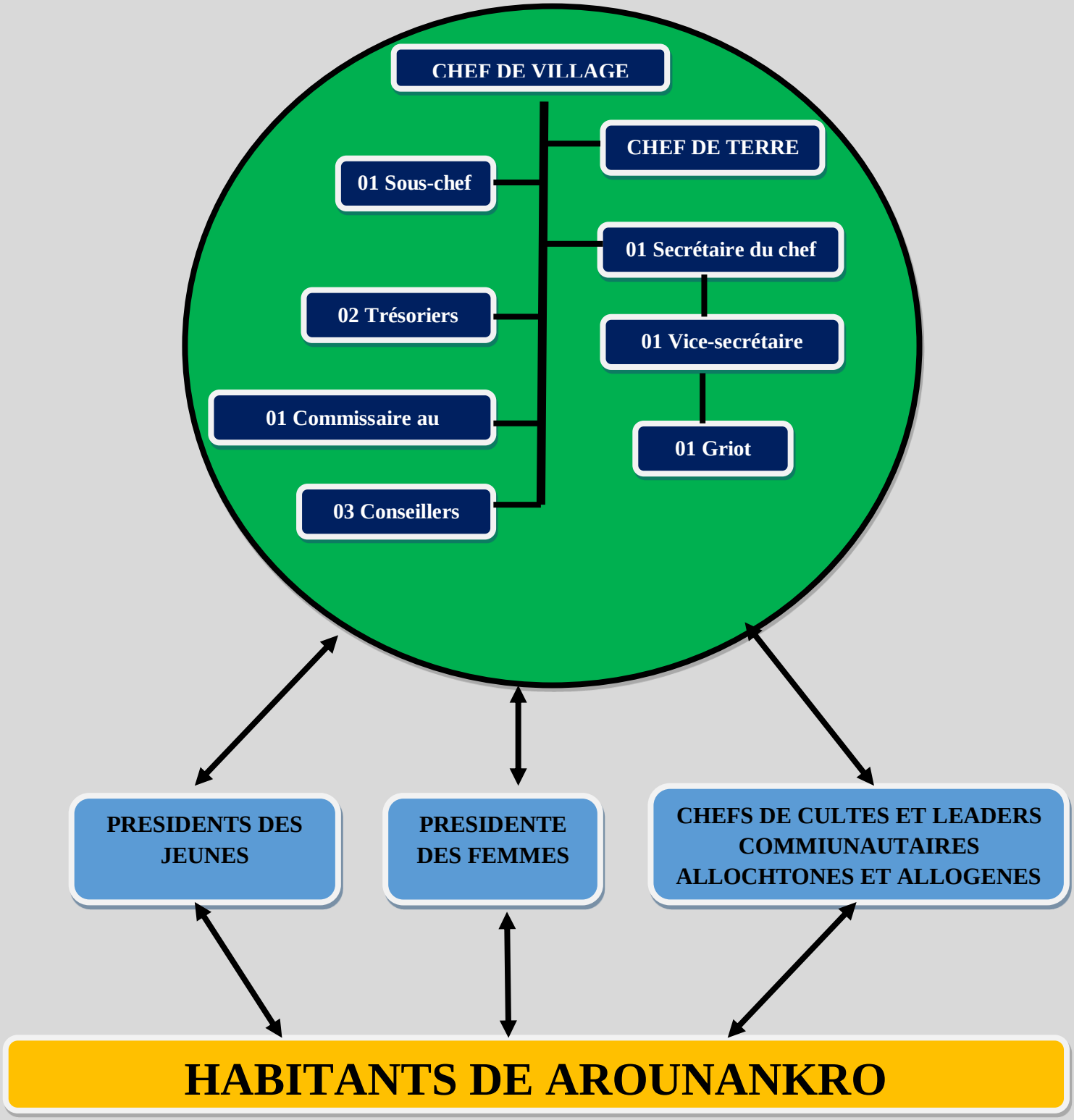

Les attributions et mode de désignation des membres de la chefferie sont assignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : *Attribution et mode de désignation des membres de la chefferie*

Membres de la chefferie	Attributions	Mode de désignation
Chef	✓ Le garant moral des us et coutumes ; ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ; ✓ Le garant de la paix sociale ; ✓ Le garant du développement du village ; ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population ;	Désigné par Consensus
Sous–chef	✓ Assistant direct du chef ; ✓ Remplace le chef en cas d'indisponibilité de celui-ci ;	Par le chef
01 Secrétaire du chef	✓ Assiste le chef ; ✓ Prends note et rends compte au chef de toutes les affaires courantes du villages ;	Par le Chef
01 vice – secrétaire	✓ Assistant du Secrétaire général	Par le chef
01 Commissaire au compte	✓ Assiste le chef dans la gestion du village	Chefs des communautés halogènes et allochtones ; les chefs religieux
03 conseillers	✓ Assistent le chef dans la gestion du village	Désigné par le village
01 griot	✓ Transmet à la population les informations et les grandes décisions	Par le chef

Source : *Enquête village*

A ce jour, il y a eu deux (2) chefs qui se sont succédés à Arounankro, ce sont :

- Monsieur Sanogo Arouna ;
- Monsieur Sanogo Salia ;

1.5.2. Les us et coutumes

Il s'agit des habitudes alimentaires, des totems et interdits, des jours sacrés, des sites d'adoration, des funérailles, des alliances inter-ethniques.

1.5.2.1. Habitudes alimentaires,

Les aliments de base préférés de la population d'Arounankro sont le riz et le maïs. Tout comme les Attiés d'Alepé, les habitants d'Arounankro ont une préférence pour le riz et le foutou accompagné d'une sauce graine.

Photo 4 : *Mets favoris à Arounankro*

1.5.2.2. Totems, interdits, et jours sacrés

Chaque famille de la communauté d'Arounankro a son propre totem, il n'y a pas de totem commun pour toute la communauté. Cependant, l'élevage de chèvres n'est plus autorisé dans le village. Voici quelques exemples de totems associés à certaines familles du village :

- La famille Keita a pour totem le caméléon, qu'elle ne doit ni toucher ni consommer ;
- La famille Sanogo a pour totem la tortue d'eau, qu'elle ne doit ni toucher ni consommer ;
- La famille Koné a pour totem le lion, qu'elle ne doit ni toucher ni consommer ;
- La famille Diarra a également pour totem le lion, qu'elle ne doit ni toucher ni consommer ;

Les vendredis et les dimanches sont des jours sacrés dans le village, réservés aux pratiques religieuses. Les vendredis sont réservés aux musulmans et les dimanches aux chrétiens.

1.5.2.3. Mariage

À Arounankro, la population est majoritairement musulmane et les mariages suivent donc les principes de l'islam en trois étapes distinctes.

✓ *1ère étape : La demande de la main de la jeune fille*

Lorsqu'une jeune fille est remarquée et que la famille du jeune homme souhaite qu'elle devienne l'épouse ou l'une des épouses de leur fils, le chef de famille désigne deux à trois personnes crédibles et respectables, qu'elles soient de la famille ou non, pour demander la main de la jeune fille auprès de sa famille. Cette première étape comporte deux démarches essentielles : l'envoi du "fôly woro" ou des colas de salutation et du "gnini kaly woro" ou des colas de demande pour voir s'il n'y a pas d'autre prétendant pour la jeune fille.

Le "fôly woro" est constitué de deux attaches de colas envoyées à la belle-famille, chacune contenant dix noix de colas (woro tan). Cette étape est considérée comme une marque de salutation à la belle-famille et comme "l'ouverture du chemin" menant à elle.

Le "gnini kaly woro" est envoyé par la famille du prétendant lorsqu'une troisième attache de noix de colas est offerte pour demander s'il n'y a pas d'autre prétendant pour la fille. C'est une façon de s'assurer que le chemin est complètement libre. La famille du prétendant reste à l'écoute de la suite qui sera réservée à sa demande.

✓ *2ème étape : » Fourou foli wôrô »*

Si la famille de la jeune fille accepte la demande en mariage du prétendant, trois autres envois de colas, appelés "Fourou foli wôrô", sont traduits à la belle-famille pour exprimer la gratitude du prétendant et de sa famille pour leur accord. Après cela, une autre attache de colas est envoyée pour confirmer la réponse de la famille de la future mariée. Souvent, cette occasion est également utilisée par certaines familles pour discuter de la date de la célébration du mariage.

✓ *3ème étape : le mariage coutumier*

La cérémonie de mariage traditionnelle est célébrée par un sage ou un imam, qui peut officier soit à la mosquée, soit à la maison. Après cette étape, la mariée est autorisée à se rendre immédiatement chez son époux et peut rendre visite à sa famille une semaine après.

Photo 5 : *Cérémonie de Mariage*

1.5.2.4. Des sites d'adoration

Il n'y a pas d'autres lieux de culte à Arounankro, à part les mosquées et les églises.

1.5.2.5. Droits à la terre

Le village dispose d'un chef de terre dont la mission est de vérifier la légalité de toutes les opérations foncières. Il y a également un Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR) composé de dix membres, qui est chargé de la gestion des questions foncières. Le chef de terre n'est pas le président de ce comité.

Pour acquérir une parcelle ou une terre dans le village, il faut contacter le propriétaire et régulariser la situation auprès du chef du village, du chef de terre et du CVGFR. Le chef de terre actuel se nomme Keita Djo, il est en charge de cette tâche.

1.5.2.6. Des funérailles

Les pratiques funéraires à Arounankro sont conformes aux principes islamiques. Dès qu'un habitant décède, le chef du village, l'imam, les sages du village et le responsable des jeunes sont immédiatement informés. Le responsable des jeunes communique ensuite cette nouvelle aux jeunes du village qui se chargeront de creuser la tombe du défunt. Le lavage mortuaire, la prière et l'enterrement ont lieu le même jour.

Le troisième, le septième et le quarantième jour après le décès, la famille du défunt effectue des dons (sacrifices) pour demander à Dieu d'avoir pitié du défunt. Les funérailles durent généralement un jour, mais peuvent être prolongés sur plusieurs jours selon les ressources financières de la famille éplorée.

1.5.2.7. Les fêtes et réjouissances

Chaque année, en plus des célébrations nationales telles que le Nouvel An, le Ramadan, Pâques et la Tabaski, l'association "Les jeunes leaders d'Arounankro" organise une rencontre une semaine après la Tabaski. Cette fête permet aux jeunes du village de se reconnecter et de renforcer leur cohésion.

1.5.2.8. Des alliances inter-ethniques

En Côte d'Ivoire, les alliances inter-ethniques ou "Toukpê" sont des pactes de non-agression signés entre les ancêtres des différentes ethnies du pays. Elles mettent un accent particulier sur les railleries et permettent de maintenir la paix et la cohésion sociale. Elles visent à éviter aux communautés concernées de sombrer dans les violences de grande envergure et surtout préconisent des règlements pacifiques de tous les différends et transforment les malentendus en historiettes.
Cependant, à Arounankro, chaque famille entretient une alliance avec un groupe ethnique, nous avons par exemple :

- ✓ la famille Sanogo qui entretient des alliances inter – ethniques avec les lobis, les Koulangos, les Abrons, et les Wans ;
- ✓ la Famille Keita entretient des alliances inter – ethniques avec les Lobis, Daffis, Peulhs ;
- ✓ la Famille Koné entretient des alliances inter – ethniques avec les peuls ;
- ✓ la Famille Diarra entretient des alliances inter- ethniques avec les lobis ;

1.6. Organisations socio-économiques

L'enquête-village réalisée à Arounankro, a permis de répertorier plusieurs organisations socio-économiques qui œuvrent pour le développement du village.

Tableau 6 : *Organisations internes du village*

Nature	Organisations	Dates de création	Nombre de membre	Attributions et vocation	Responsables (Novembre 2022)
Organisations Internes du village	**La chefferie**	**1983**	09	✓ Règlement des litiges ; ✓ Représente le village auprès de l'administration ; ✓ Garant des traditions ; ✓ Le garant moral des us et coutumes ; ✓ Le médiateur entre les parties en conflits ; ✓ Le garant de la paix sociale ; ✓ Le garant du développement du village ; ✓ L'artisan de la cohésion sociale au sein de sa population ;	M. Sanogo Arouna
	COSIM	**2012**	07	✓ Incarne l'unité de la religion musulmane ; ✓ Réguler la compréhension de l'islam ; ✓ Fixe la date des évènements religieux importants ; ✓ interlocuteur avec les autorités politiques, administratives, traditionnelles et autres confessions religieuses ;	M. Keîta Bakary
	CVGFR	**2022**	10	✓ Connaitre les limites des terres ; ✓ Délimitation du village ; ✓ Sécurisation des terres ; ✓ Règlement des conflits fonciers ;	M. Sanogo Moumouni

Organisations Internes du village	**COGES Ecole**	**2017**	07	✓ Gérer les affaires éducatives du village ;	M. Sanogo Moumouni
	Association des jeunes leaders d'Arounankro	**2017**	60	✓ Susciter l'entraide entre les jeunes ; ✓ Aider la chefferie sur les questions de développement ;	M. Sanogo Moumin
	Association Djiguiya	**2022**	11	✓ Entreprendre des actions de développement communautaires religieuses ; ✓ faire la promotion du développement du village ;	M .Sanogo Mamadou
	Association Djiguinnin	**2022**	11	✓ Association d'entre-aide à la saignée d'hévéa ; ✓ faire la promotion de la saignée améliorée d'hévéa ;	Mme .Sanogo Fatoumata
	Coopérative agricole Benkadi	**2022**	13	✓ Achat de Cacao ; ✓ Achat de l'hévéa ;	M .Sanogo Mamadou

Source : *Enquête village*

Tableau 7 : *Organisations externes qui interviennent à Arounankro*

Nature	Organisations	Attributions et Vocation	Bureau	Responsables (Décembre 2022)
Organisations externes du village	**Sous-préfecture**	Elle Coordonne la mise en œuvre des actions de l'Etat et participe au développement local du village. Elle garantit le maintien de l'ordre et la cohésion sociale.	Aboisso – Comoé	
	ANADER	✓ Encadrement des producteurs	Alosso 2 / Aboisso Comoé	M. Kouadio / M. Konaté
	SAPH	✓ Encadrement des producteurs d'hévéa ✓ Former les planteurs à la saigner	Bongo	M. Boua
	Conseil Café –Cacao (CCC)	✓ Contrôler ; ✓ Conseils ✓ Distribution de produits phytosanitaires	Aboisso – Comoé	M. Sanogo Moumouni
	Vétérinaire	✓ Soigner les animaux	Aboisso- Comoé	M. Bleu Marcel
	Centre de santé de N'zérékou	✓ Soins des populations	N'Zérékou	
	Nitidae	✓ Encadrement des producteurs ✓ Développement communautaire ✓ Foresterie	Adzopé	M. Gooré Cédric

Source : *Enquête village*

Figure 4 : *Diagramme de Venn dessiné par les jeunes de Arounankro*

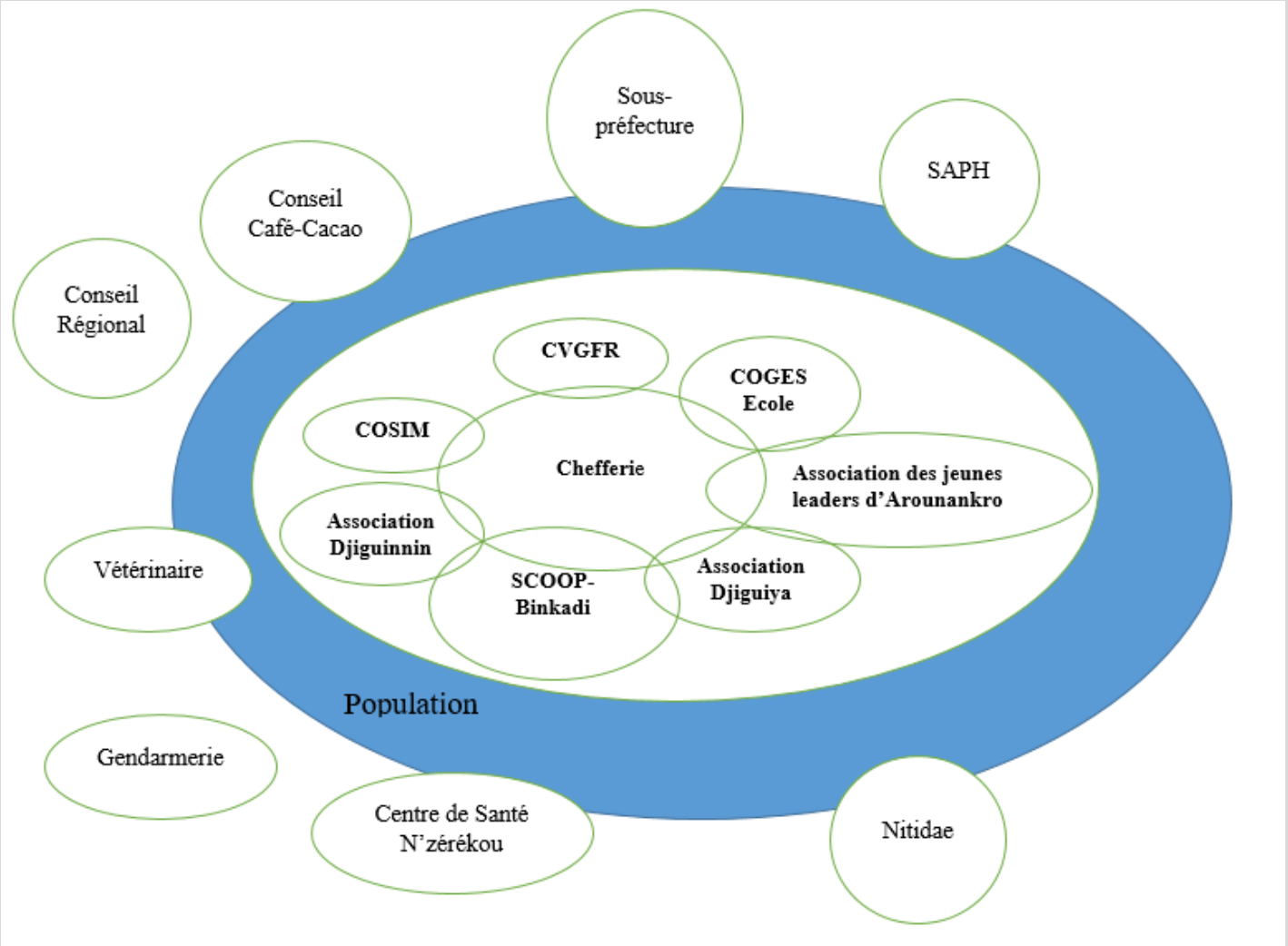

Source *: DGP*

L'analyse du diagramme de Venn présenté dans la Figure 4 met en évidence la présence de nombreuses associations et groupements au sein du village, qui entretiennent des relations étroites entre eux. En outre, le diagramme montre que le village entretient également d'excellentes relations avec de nombreuses organisations et structures externes telles que Nitidae, SAPH et la Coopérative Espoir à Alepé, qui opèrent principalement dans le village pour trois raisons principales : la production de cacao et d'hévéa, ainsi que la proximité du village de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY).

Au cœur de toutes les activités et actions adaptées par les différents acteurs, se trouve la chefferie du village.

1.7. Infrastructures et équipements

Les différentes infrastructures et équipements communautaires identifiés à Arounankro sont indiqués dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : *Les infrastructures et équipements*

Désignations	Nombre	Année de réalisation	Source de financement	Etat de fonctionnalité	Observations	Organe de gestion (Décembre 2022)
Lotissement	**01**	✓ 2019	✓ Entreprise privée	Réalisé	Le lotissement est source de conflit et de discorde dans le village	
Ecole primaire	**01**	✓ 2015	✓ Village ✓ CR (01 salle) ✓ CR (02 salles)	Fonctionnelle	Le COGES fonctionne difficilement	COGES Ecole
Pompe Hydraulique Villageoise	**01**	✓ 2015	✓ Conseil Café Cacao (CCC)	Fonctionnelle	La pompe ne fonctionne pas en saison sèche et elle est insuffisante	Chefferie
Mosquée	**01**	✓ 1983	✓ Communauté Musulmane	Fonctionnelle		COSIM
Eglise	**02**	✓ 2015 ✓ 2022	✓ Communautés chrétiennes	Fonctionnelles	Les églises sont : l'église Protestante et Eglise Catholique	
Clinique de Santé	**01**	✓ 2014	✓ Privé	Fonctionnelle	Vétuste	
Coopérative BINKADI	**01**	✓ 2022	✓ Producteurs de Cacao	Fonctionnelle	La gestion de la coopérative est très opaque	
Moulin	**01**	✓ 2017	✓ Privé	Fonctionnel		

Source : *Enquête – village*

1.7.1. Réseau Hydraulique

Le village d'Arounankro est équipé d'une seule Pompe Hydraulique Villageoise (PHV) qui a été construite en 2015 grâce à la contribution du Conseil Café Cacao. Bien que cette pompe soit une amélioration notable de l'accès à l'eau dans le village, il est important de souligner que l'accès à l'eau potable demeure une des principales difficultés pour les habitants.

Cette situation est en grande partie due au manque de pompes hydrauliques dans le village. En effet, à certains moments, la pompe HV existante s'assèche et les populations sont obligées de parcourir de longues distances pour trouver l'eau potable. Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'accès à l'eau est une nécessité vitale pour les populations, en particulier pour les enfants, les personnes âgées et les malades.

Photo 6 : *HVA de Arounankro*

1.7.2. Foyer des jeunes

Les réunions communautaires à Arounankro ont lieu sous un hangar situé dans la cour du chef de village, faute d'infrastructures dédiées. Cette situation est problématique pour la gestion des affaires sociales, telles que la résolution des conflits, l'organisation des réceptions et autres événements importants pour le village.

Photo7 : *Hangar servant de lieu de réunion pour la gestion des affaires sociales à Arounankro*

1.7.3. Marché Couvert

Il n'y a pas de marché dans le village d'Arounankro. Les habitants doivent se rendre chaque dimanche à Aboisso Comoé pour effectuer leurs achats. Cependant, pour faciliter leur quotidien, il y a plusieurs détaillants dans le village, notamment trois boutiques et deux kiosques à café.

Tableau 9 : *Marchés environnants et jours d'animation*

Localités	Jours	Distances
Aboisso-Comoé	Dimanche	32 kms
Bongo	Lundi	17 kms
Alepé	Jeudi	35 kms

1.7.4. Réseau électrique

Le village n'a pas accès à l'électricité fournie par le réseau national, ce qui entrave le développement des activités génératrices de revenus (AGR). Cependant, pour pallier ce manque d'électricité, certains habitants utilisent des panneaux solaires pour s'approvisionner en énergie électrique.

1.7.5. Réseau routier

En termes d'infrastructures routières, les routes principales dépendant du village aux autres localités de la sous-préfecture ne sont pas bitumées, ce qui rend leur accès très difficile, surtout en période de pluies. Pour trouver des routes bitumées, il faut parcourir une trentaine de kilomètres en direction d'Alepé.

Photo 8 : *l'axe Arounankro - Alosso*

1.7.6. Infrastructures et équipements sanitaires

Le village d'Arounankro est malheureusement dépourvu de toute infrastructure sanitaire, il se retrouve confronté à une situation préoccupante. Les habitants sont contraints de parcourir de longues distances jusqu'à Aboisso Comoé ou N'zérékou pour accéder aux services médicaux essentiels. Cette absence de structure sanitaire locale engendre de nombreux défis et difficultés pour la population, qui se trouve dans une situation précaire en matière de santé.

La situation est particulièrement critique en cas d'urgence médicale. L'absence d'établissements de santé dans le village signifie que les habitants sont confrontés à des retards et à des obstacles pour obtenir des soins médicaux immédiats. Les situations d'urgence nécessitant une intervention médicale rapide peuvent entraîner des conséquences graves, voire fatales, pour les habitants du village.

L'absence d'une structure sanitaire locale a un impact direct sur la santé et le bien-être de la population. Les maladies qui pourraient être prévenues, traitées ou gérées efficacement avec un accès rapide aux soins médicaux de base peuvent devenir plus graves et entraîner des complications évitables. Les groupes vulnérables tels que les personnes âgées, les femmes enceintes, les nourrissons et les enfants sont particulièrement touchés par cette situation, car ils ont souvent besoin de soins médicaux réguliers et spécialisés.

Il est important d'insister sur le fait que l'éloignement géographique des centres de santé a un impact négatif sur la santé globale des habitants et limite leur accès à des soins de qualité.

Tableau 10 : Equipements sanitaires environnants

Localité	Type d'équipement	Distance
Aboisso Comoé	CSU	32 kms
N'Zérékou	CSR	14 kms

1.7.7. Infrastructures et équipements scolaires,

L'école primaire d'Arounankro, a été créé en 2015 avec la réalisation de deux bâtiments distincts. L'un de ces édifices a été financé grâce au Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), tandis que l'autre a été construit grâce aux contributions financières du village lui-même. Cette école comprend un total de six salles de classe, offrant ainsi aux enfants du village un environnement d'apprentissage adéquat. En outre, une latrine a été mise en place pour répondre aux besoins sanitaires des élèves.

Cependant, malgré ces installations, l'école d'Arounankro se trouve confrontée à divers défis. L'un des problèmes majeurs réside dans le manque d'enseignants qualifiés. Le nombre actuel d'enseignants en poste est insuffisant pour répondre à la demande éducative croissante de la communauté. Cette pénurie d'enseignants compromet la qualité de l'éducation dispensée aux élèves.

De plus, un autre problème majeur est l'absence de logements adaptés pour les enseignants. Cette situation rend difficile la rétention des enseignants qualifiés dans le village. Les enseignants sont souvent contraints de se déplacer de loin pour rejoindre l'école chaque jour, ce qui peut entraîner des retards et une fatigue accrue. Des logements adéquats pour les enseignants contribueraient à améliorer leur bien-être et à favoriser une éducation de qualité.

En outre, Arounankro n'est pas désigné comme centre d'examen pour les élèves qui passent l'examen d'entrée en sixième. Cette absence de statut prive les élèves de la possibilité de passer cet examen dans leur propre communauté, ce qui crée une charge supplémentaire pour eux et leurs familles. Pour continuer leurs études secondaires, les élèves doivent se rendre dans les villes voisines d'Aboisso-Comoé ou d'Alepé, ce qui entraîne des contraintes supplémentaires en termes de distance et de frais de transport.

Photos 9 : *Ecole primaire de Arounankro (EPP Arounankro)*

Tableau 11 : *Effectifs des élèves de EPP Arounankro (Année scolaire : 2021 – 2022)*

Niveau	Sexe		Effectif Total	Enseignants			
	Garçons	Filles		Affectés		Volontaires	
				H	F	H	F
CP1	18	05	23	03	02	00	00
CP2	19	08	27				
CE1	08	07	15				
CE2	11	12	23				
CM1	10	10	20				
CM2	15	10	25				
TOTAL	**81**	**52**	**133**	**03**	**02**	**00**	**00**

Source : *Directeurs d'écoles*

1.7.8. Autres infrastructures et équipements

Les équipements économiques sont principalement composés de boutiques, de moulins, de kiosques, de restaurants et quelques garages pour la réparation de motos.

Les boutiques sont concentrées essentiellement au niveau du centre du village et font office de lieu d'approvisionnement en denrées diverses.

Photos 10 : *Equipements économiques à Arounankro*

1.8. Activités économiques

1.8.1. Agriculture

Situé dans une zone forestière bénéficiant d'une forte pluviométrie, le village d'Arounankro dispose d'une terre fertile pour la culture. L'agriculture constitue le pilier de son économie, avec une forte dépendance aux cultures de rente telles que le cacao, le café et l'hévéa, principalement cultivées par les hommes. Les femmes, quant à elles, se consacrent principalement aux cultures vivrières telles que la banane plantain et le maïs, ainsi qu'aux cultures maraîchères telles que le piment, le gombo, la tomate et l'aubergine. Depuis quelques années, le village a multiplié ses

cultures de rente avec l'introduction de nouvelles cultures telles que le palmier à huile et l'hévéa, au détriment de la culture du café qui tend à disparaître.

Les produits vivriers et maraîchers, majoritairement produits par les femmes, rencontrent cependant des difficultés de commercialisation en raison du mauvais état des routes. Par conséquent, ces produits sont principalement destinés à la consommation locale.

Tableau 12 : *Classement par ordre d'importance des spéculations pratiquées dans le village*

Cultures	Spéculations	Existence	Mode de culture	Rang
Cultures pérennes / Industrielles produites	**Cacao**	Oui	Culture associée aux cultures vivrières	1er
	Hévéa	Oui	Monoculture (culture pure)	2ème
	Café	Oui	Monoculture	3ème
	Cola	Oui	Culture associée	4ème
	Anacarde	Non		NC
	Palmiers à Huile	Non		NC
Cultures Vivrières produites	**Banane plantain**	Oui	Culture pure et/ou associée à certaines cultures vivrières	1eme
	Manioc	Oui	Culture pure	2ème
	Igname	Oui	Culture marginale	3ème
	Riz	Oui	Culture marginale	4ème
	Maïs	Oui	Culture pure	5ème
	Tarot	Oui	Culture marginale	6ème
	Arachide	Non		
Cultures Maraichères produites	**Piment**	Oui	Culture marginale	1er
	Aubergine	Oui	Culture marginale	2ème
	Gombo	Oui	Culture marginale	3ème
	Tomate	Oui	Culture marginale	4ème
	Laitue	Non		NC
	Concombre	Non		NC
	Oignon	Non		NC

Source : *Enquête village*

Les femmes du village ont élaboré un calendrier agricole détaillé qui nous permet de connaître les différentes saisons de culture pour les cultures mentionnées précédemment.
Ce calendrier est une source d'information précieuse pour les agriculteurs locaux car il permet de planifier les activités agricoles en fonction des saisons. En effet, chaque culture a des exigences spécifiques en termes de sol, d'eau et de température, et il est important de les respecter pour obtenir une récolte optimale. Le calendrier agricole est donc un outil essentiel pour maximiser la production agricole et améliorer la sécurité alimentaire dans le village. Grâce à ce calendrier, les agriculteurs peuvent savoir quand semer, quand récolter et quand préparer le sol pour la saison suivante. Ils peuvent également anticiper les périodes de soudure, où les ressources alimentaires sont limitées, et prendre des mesures pour y faire face. En résumé, le calendrier agricole élaboré

par les femmes du village est un outil pratique et efficace pour la gestion des activités agricoles dans le village, et contribue ainsi à améliorer la vie de la communauté.

Tableau 13 : *Calendrier agricole du village de Arounankro*

ACTIVITES	ACTEURS	PERIODE											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
AGRICULTURE													
– **Hévéaculture**	Hommes												
• *La saignée*													
• *L'entretien*													
• *Fertilisation /entretien phytosanitaire*													
– **Manioc**	Hommes, Femmes												
• *Défrichement*													
•													
• *Préparation du terrain*													
• *Planting*													
• *Entretien*													
• *Récolte*													
– **Cacao culture**	Hommes												
• *Entretien*													
• *Pulvérisation*													
• *Fertilisation*													
• *Récolte*													
COMMERCIALISATION	Hommes, Femmes												
– *Hévéas*													
– *Manioc*													
– *Cacao*													
ACTIVITES SOCIO – CULTURELLES	Tout le monde												
– *La fête de la Tabaski*													
– *La fête du Ramadan*													
– *Le Nouvel an*													
– *La Pâques*													
– *La Noel*													
– *Le tournoi de Maracaña*													
– *Les jeunes leaders*													
– *Indépendances*													

Source : DGP

Photo 11 : *Elaboration du calendrier agricole par la population*

1.8.1.1. Systèmes de Cultures

Comme dans la plupart des localités situées dans la zone forestière, le village de Arounankro est dominé par un système de culture, qui est en partie dû à la pression foncière, il s'agit :

- ✓ **Système de culture associé aux cultures vivrières ou légumières**

Ce système de culture consiste à associer des cultures vivrières ou légumières avec des cultures de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile. Après avoir défriché et préparé le terrain, les plantes de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile sont plantés. Afin de maintenir le site, le producteur peut également cultiver des cultures vivrières telles que la banane plantain, le manioc, l'igname et le piment.

En général, à partir de la troisième année, lorsque les plantes de cacao, d'hévéa ou de palmiers ont atteint une certaine taille, les cultures vivrières et légumières sont retardées et retirées de la plantation pour permettre aux plantes de cacao, d'hévéa et de palmiers à huile d'occuper l'ensemble du terrain.

1.8.2. Pêche

La pêche se pratique à petite échelle dans le village, les populations la pratique de façon artisanale, avec des cannes à pêche, des filets de pêche, des pirogues sans moteurs et autres équipements traditionnels. Les produits issus de la pêche sont principalement destinés à la consommation domestique.

1.8.3. Élevage

Certaines populations du village s'adonnent à l'élevage de façon traditionnelle. Les principales espèces rencontrées sont : Bovins, Ovins et Volailles. Il s'agit dans l'ensemble, d'élevages traditionnels de petites tailles.

Les éleveurs sont en quelque sorte des propriétaires d'animaux. Et la divagation des animaux est parfois la cause de nombreux conflits dans le village.

Tableau 14 : *Types élevages pratiqués (du plus pratiqué au moins pratiqué) dans le village*

Elevage	Existence	Types d'élevage	Rang	Observations
Aviculture	Oui	Traditionnel	1er	
Ovins	Oui	Traditionnel	2ème	Divagation provoquant des conflits
Porcins	Oui	Traditionnel	3ème	Divagation
Bovins	Oui	Traditionnel	4ème	Source de conflit
Caprins	Non		NC	
Apiculture	Non		NC	
Pisciculture	Non		NC	

Source : enquête village

1.8.4. Commerce

Le commerce est tenu par une seule catégorie d'opérateurs, à savoir les détaillants. Il n'existe pas de grossiste dans le village. L'inexistence et le mauvais état du réseau routier ralentit le développement des activités commerciales. Les populations sont donc contraintes de se rendre à Aboisso- Comoé pour s'approvisionner en denrées ou effectuer d'autres opérations commerciales.

Pour une analyse plus approfondie des échanges commerciaux du village avec l'extérieur, ainsi que pour déterminer la balance commerciale, les femmes et les jeunes du village se sont réunis pour élaborer un diagramme des flux physiques. Ce diagramme est un outil utile qui permet de visualiser les flux physiques de marchandises et de services entre le village et les localités environnantes. Il peut aider à identifier les tendances et les modèles d'échange, à évaluer les opportunités et les défis commerciaux, ainsi qu'à prendre des décisions éclairées en matière de développement économique. Le tableau ci-dessous représente le diagramme des flux physiques du village de Yakassé-Comoé, qui détaille les échanges commerciaux entre le village et les localités voisines en termes de produits et de services. Ce diagramme a été élaboré avec la participation active des membres de la communauté, ce qui en fait un outil précieux pour comprendre l'économie locale et pour planifier le développement économique futur.

Tableau 15 : *Diagramme des flux physiques de Arounankro (Source : DGP)*

ENTREES	VILLAGE	SORTIES
– Vêtements – Riz ; Sel ; Maggi ; Huile – Produits cosmétiques – Matériel de construction – Sables – Pains – Bières, Liqueur – Koutoukou – Carburant – Poisson – Légumes – Ustensiles de cuisine – Appareil électroménagers – Les meubles – Viandes – Transport – Matériel agricole – Intrants agricoles – Ignames		– Cacao – Hévéa – Banane – Écrevisses – Manioc – Autres poissons – Café – Légumes – Boissons – Viande – Langoustes

LEGENDE

Entrées/Sorties importantes

Entrées/Sorties moindres

Entrées/Sorties rares

1.8.5. Autres activités

Hormis l'agriculture et la pêche, les métiers informels comme la mécanique moto, mécanique auto, la soudure, la coiffure, la maçonnerie se pratiquent au village.

1.9. Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM)

Arounankro possède de nombreux atouts et potentiels qui peuvent être utilisés pour favoriser son développement. Les populations ont identifié ces atouts, ainsi que les contraintes, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces lors d'assemblées villageoises et d'enquêtes auprès de la communauté. Des entretiens semi-structurés ont également été réalisés pour collecter des certaines informations sur village.

Tableau 16 : *Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)*

FORCES	FAIBLESSES
✓ Pluie Abondante ; ✓ Existence de nombreux bas-fond très hydro morphes ; ✓ Forte jeunesse ; ✓ Proximité du village à la réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ;	✓ Inexistence d'infrastructures adéquates pour exploiter et valoriser les ressources naturelles ; ✓ Mauvaise relation entre les jeunes et la chefferie ; ✓ Manque de motivation pour le travail au niveau de la jeunesse ; ✓ Chômage des jeunes ;
OPPORTUNITES	**MENACES**
✓ Présence de plusieurs structures dans le village : Nitidae ; SAPH, ANADER, Conseil Café Cacao ; ✓ Présence du projet PRM 2 ;	✓ Exploitation forestière ; ✓ Infiltration des forêts ; ✓ Instabilité des pluies ; ✓ Appauvrissement des sols ;

Source : DGP

1.10. Genre et développement communautaire

Selon l'ONU, sur 1,3 milliards de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, 70% sont des femmes, elles ont été longtemps ignorées des programmes de développement ou assignées à un rôle passif de sujet vulnérable. Ce n'est que depuis les années 70 que les femmes sont associées en tant qu'actrices aux différents programmes de développement. L'objectif aujourd'hui est double : intégrer à tous les programmes d'action l'horizon commun de l'égalité des sexes (Intégration du Genre) et renforcer le pouvoir d'action des femmes dans tous les domaines de développement (« empowerment » ou autonomisation), ainsi faut-il associer le genre et le développement communautaire.

Par « genre » on entend la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes ; cependant, le développement communautaire se définit comme étant "un processus où les membres de la communauté se réunissent pour prendre des mesures collectives et trouver des solutions à des problèmes communs. (Source : ONU).

1.10.1. Intégration du Genre

À Arounankro, malgré l'importance du rôle des femmes, celles-ci sont peu impliquées dans la communauté et ne sont pas représentées dans les instances de décision du village. Cette situation peut être en partie liée à la culture de la population, majoritairement de religion musulmane et originaire du nord de la Côte d'Ivoire. Cependant, il existe une organisation féminine d'entraide agricole appelée « Association Djiguinnin », dont la présidente est Mme Sanogo Fatoumata.

1.10.2. Autonomisation

A Arounankro, une association féminine d'entraide existe, il s'agit de « l'association Djiguinnin » Cette association vise à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes rurales, notamment dans les domaines du commerce et de l'agriculture.

Cependant, l'Association Djiguinnin ne dispose pas de documents administratifs attestant de son existence, ce qui l'empêche d'accéder aux financements des institutions de microfinance. En conséquence, la majorité des femmes du village ne bénéficie pas du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), un programme de financement de microprojets lancé en 2012 par la Première Dame Madame Dominique Ouattara pour aider les femmes de Côte d'Ivoire.

1.11. Données environnementales et changements climatiques

Le village d'Arounankro, comme de nombreux autres villages situés en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY), souffre d'une pénurie de terres cultivables. Cette situation a poussé certains habitants à s'infiltrer dans la RNMY pour défricher de nouvelles terres, dans l'espoir d'augmenter leur production agricole et leurs revenus.

Cependant, il est important de souligner que le village a été autrefois un lieu d'exploitation aurifère clandestin, et qu'aujourd'hui il subit les effets néfastes du changement climatique, tels qu'une forte augmentation de la température et une perturbation des cycles de culture et du paysage de la région.

L'augmentation des températures due au changement climatique a également un impact négatif sur la qualité des sols, qui devient de moins en moins fertiles, ce qui diminue les rendements et la productivité des exploitations agricoles. Quant aux cultures vivrières, elles sont perturbées par les effets du changement climatique sur les cycles de culture.

Différentes structures nationales telles que l'ANADER, la SAPH, les coopératives, ainsi que des ONG comme Nitidae, mènent aujourd'hui des actions pour résoudre ce problème. Des initiatives telles que le reboisement, la réhabilitation de vieilles plantations de cacao et les formations

agricoles pourraient certainement aider les producteurs à valoriser leurs plantations de manière efficace et à augmenter leurs revenus agricoles.

Photo 12 : *Champs de Cacao après le passage des orpailleurs clandestins*

1.11.1. Diagnostic de vulnérabilités climatiques

Tableau 17 : *: Diagnostic de vulnérabilités climatiques*

Risques identifiés	Conséquences	Impacts observés	Niveau de risque actuel	Mesures de réduction des risques en place et/ou d'ajustement	Niveau de risque futur (2050)
Accroissement de l'érosion des sols (hydrique et éolienne)	• **Baisse des rendements et productions à cause d'une moindre fertilité ;** • **Montée en puissance des herbes et végétaux envahissants ;** • **Disparition de certaines espèces végétales,** • **présence marquée de concrétions, gravillons, cuirasses et cailloux dans le sol.**	Les rendements sont affectés par cette érosion constatée par les agriculteurs sur les cultures de rentes	Moyen	Pratiques de conservation du sol et Amendement	Fort
Inondation des cours d'eaux	• **Les cultures vivrières pratiquées dans les basfonds sont inondées ;** • **Les routes sont coupées perturbant le trafic des biens et des marchandises.**	Les productions sont affectées par cette inondation constatée par les producteurs sur les cultures	Fort	Pratiques de conservation et aménagement des basfonds	Fort
Vents fréquents et violents	• **Les bois d'hévéas sont abattus ;** • **Toitures de maisons décoiffées ;**	Baisse de la production d'hévéa.	Faible	Pratique d'agroforesterie	Fort
Forte chaleur	• **assèchement des jeunes plants de cacao et d'hévéa**	• Baisse des productions agricoles ; • Pauvreté grandissante ;	Moyen	Pratique d'agroforesterie	Fort

Source : *Enquête village*

1.11.2. Matrice d'Adaptation selon la perception des changements climatiques

Tableau 18 : *Matrice d'adaptation aux changements climatiques*

Perception de l'évolution du climat par les acteurs du village	Ressources, secteurs ou groupes exposés à cette évolution	Effets de cette évolution sur la ressource, le secteur ou le groupe exposé	Mesures entreprises	Défis actuels par rapport aux efforts de lutte contre les changements climatiques	Identification des tendances futures de cette évolution (projections climatiques)	Evaluation des stratégies/mesures d'adaptation actuelle face aux conditions futures
-Irrégularité des pluies -Inondation -Chaleur excessive	-Agriculture et maraîchage en particulier -Agriculture, le secteur du commerce, et la population toute entière -Producteur de cacao et d'hévéa	-Développement anormal des cultures -Perte de récoltes et des gains -Migrations -Cherté de la vie -Ralenti les activités commerciales -Conflits sociaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles _Conflits foncier relatifs à l'occupation des terres	Protection des Habitats (zones humides) Agroforesterie Dispositifs de stockage de l'eau Délimitation des parcelles et terroirs villageois	Capacités techniques et d'analyse Développement des projets et mobilisation des ressources de financement Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de maraîchers dans la mise en place de pratiques résilientes Capacités administrative et institutionnelle pour accompagner les producteurs de cacao et d'hévéa dans la mise en place de pratiques résilientes	Augmentation de la pluviométrie annuelle Intensification des épisodes pluvieux Augmentation continue des températures	Les mesures paraissent pertinentes ; nécessité d'envisager des ouvrages ou pratiques de protection contre l'érosion

Source : *Enquête village*

II. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'atelier de Diagnostic Global **Participatif** (DGP) organisé le 08 juillet 2022 dans le village d'Arounankro, les besoins des populations ont été identifiés. Ces besoins sont classés en 9 catégories, à savoir : Agriculture et élevage, Éducation, Eau et électricité, Route et transport, Commerce, Hygiène et Santé, Communication et Environnement. Les difficultés rencontrées dans chaque domaine ont été répertoriées et analysées dans les arbres à problème présentés ci-dessous :

2.1. Domaine 1 : Agriculture, Élevage et Pêche

Le secteur agricole est l'activité principale des habitants du village d'Arounankro, mais il est confronté à un enjeu majeur :

- **les revenus des producteurs agricoles sont faibles.**

Plusieurs facteurs contribuent à ce problème, notammment :

- ✓ La faiblesse des productions agricoles ;
- ✓ La commercialisation difficile des produits agricoles ;
- ✓ La faiblesse des productions animales ;

Comme conséquences à ce problème, il faut noter que les agriculteurs éprouvent d'énormes difficultés à envoyer leurs enfants à l'école, à les nourrir et à prendre soin d'eux-mêmes.

Pour remédier à ce problème, un certain nombre d'actions ont été proposées par les populations, notamment :

- ✓ Entretenir les champs ;
- ✓ Construire des magasins de vente d'intrants agricoles ;
- ✓ Sensibiliser les jeunes à s'interesser et s'investir dans l'agriculture ;
- ✓ Faire des plaidoyers auprès du Conseil Café Cacao afin conttrôler les respect des prix d'achat des fèves de cacao dans le village ;
- ✓ Faire des plaidoyers auprès du Conseil Régional afin d'entretenir les pistes agricoles ;
- ✓ Equiper les producteurs en matériels agricoles ;
- ✓ Créer des étangs piscicoles ;
- ✓ Former les jeunes aux techniques d'élevage piscicoles ;

Ces mesures ont pour objectif d'améliorer les revenus des agriculteurs locaux, d'augmenter leur productivité et de renforcer leur résilience face aux défis économiques.

En effet, le développement de l'agriculture est essentiel pour le développement socio-économique de Arounankro, et cela ne peut se faire que si les agriculteurs sont soutenus et encouragés à produire davantage et de manière plus efficace

***Figure 05**: arbre à problème de l'agriculture, l'élevage et la pêche*

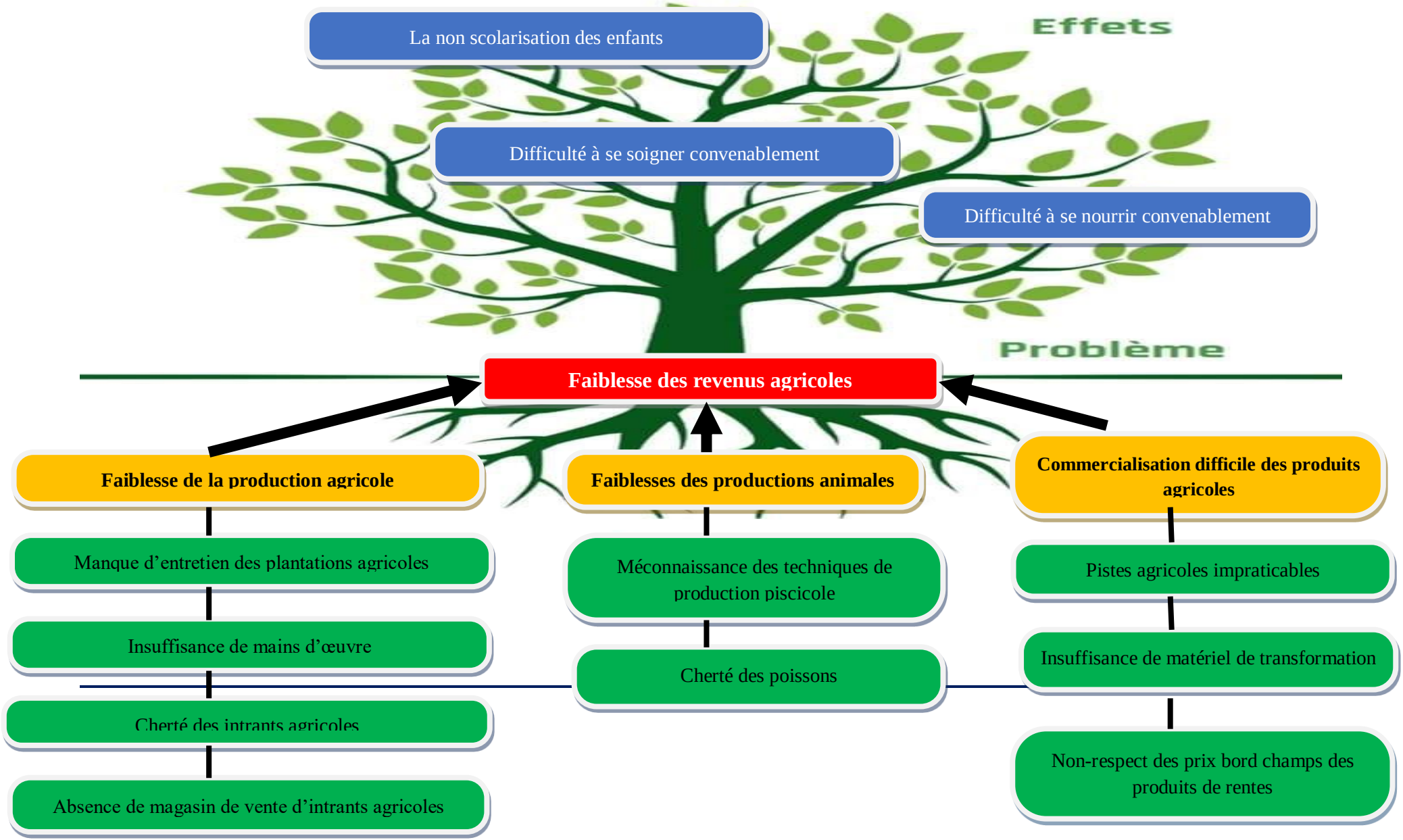

2.2. Domaine 2 : Education

Le secteur de l'éducation dans le village de Arounankro est confronté à de nombreux problèmes.

Une évaluation complète effectuée par les villageois eux-mêmes, appelée évidemment le Diagnostic Global Participatif (DGP), a permis de mettre en evidence un problème central :

- **le système éducatif local est dysfonctionnel.**

Les racines de ce problème sont multiples et incluent :

- ✓ une insuffisance d'infrastructures scolaires adéquates ;
- ✓ une insuffisance d'équipements scolaires ;
- ✓ une pénurie d'enseignants qualifiés ;

L'impact de ces problèmes est très préoccupant et se manifeste par l'abandon de l'école par les élèves, des grossesses précoces chez les filles et un niveau d'apprentissage médiocre chez les élèves restants. Ces conséquences ont un impact significatif sur l'avenir du village, qui dépend de la qualité de son système éducatif pour son développement social et économique.

Face à cette situation alarmante, les villageois ont proposé diverses solutions pour remédier à la situation. Tout d'abord, la construction d'un forage à l'école serait une première étape importante pour répondre aux besoins fondamentaux des élèves en matière d'hygiène et de santé. En outre, il est recommandé de doter l'école en tables-bancs afin de permettre aux élèves de suivre les cours dans des conditions confortables et propices à l'apprentissage.

Il est également essentiel de construire des logements pour les enseignants, car cela permettra d'attirer des enseignants qualifiés dans le village et de leur fournir des conditions de vie et de travail adéquates. En outre, des plaidoyers doivent être menés auprès des autorités compétentes, notamment la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) et l'Inspecteur de l'Education Primaire (IEP), afin de prendre en compte les enseignants des écoles franco-arabes et d'augmenter le nombre d'enseignants dans les écoles.

Enfin, il est recommandé d'équiper l'école de l'électricité en éclairant les salles de classe et de construire une clôture autour de l'école pour garantir la sécurité des élèves et prévenir les intrusions.

Ces solutions pourraient contribuer à améliorer le système éducatif local et à garantir un avenir meilleur pour les enfants du village. Il est crucial que les villageois travaillent ensemble pour mettre en œuvre ces solutions et améliorer la qualité de l'éducation pour les générations futures.

Figure 06 : *Arbre à problème de l'éducation*

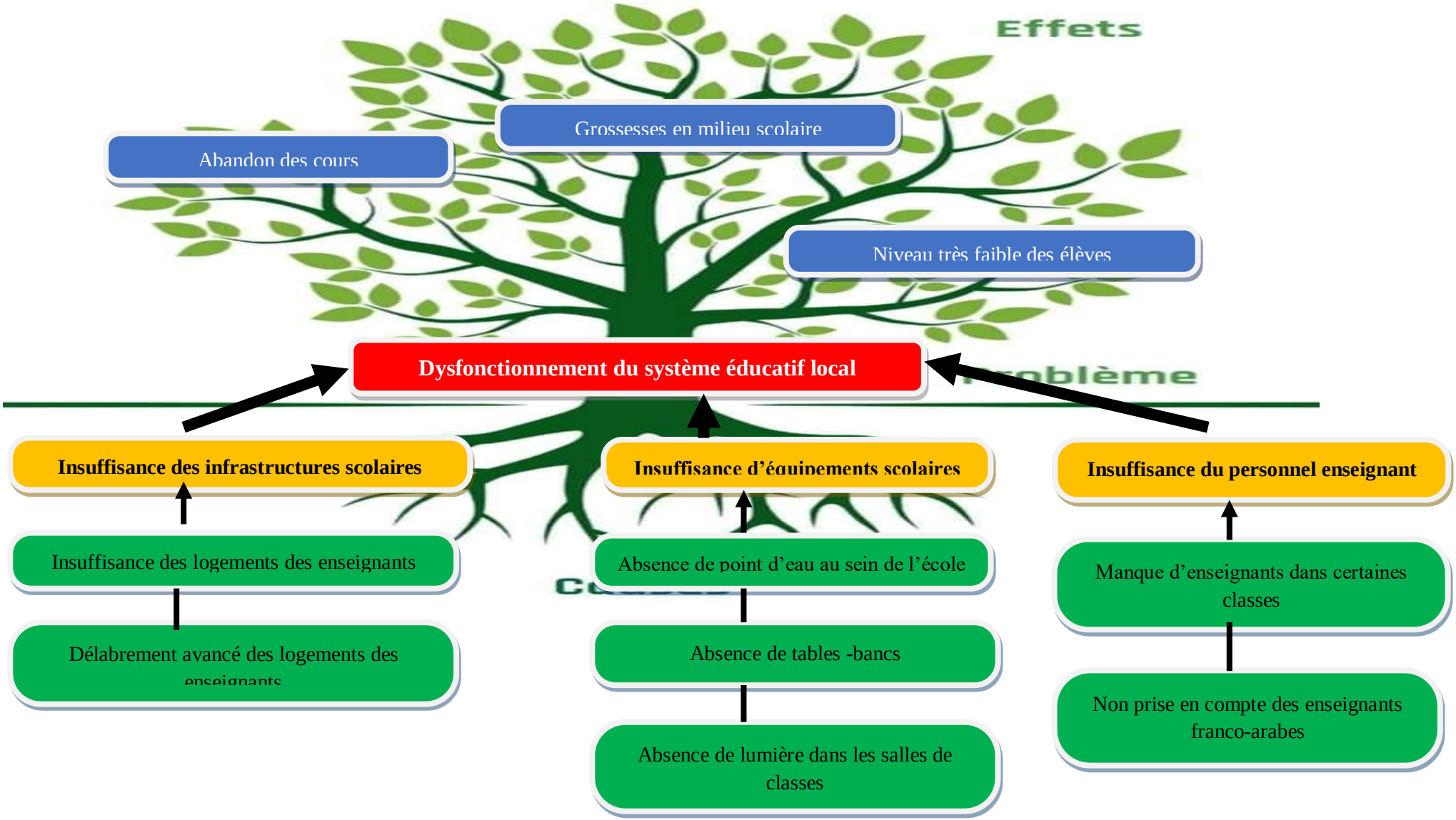

2.3. Domaine 3 : Eau & Électricité

Le principal problème soulevé par les populations dans le domaine de l'eau et de l'électricité est :

- **L'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité est difficile .**

En effet, l'accès à l'eau potable est difficile car le village ne dispose que d'une seule pompe pour l'approvisionnement en eau, ce qui ne suffit pas à répondre aux besoins de l'ensemble de la population. En outre, la pompe s'assèche pendant la saison sèche, ce qui rend l'accès à l'eau encore plus difficile. En raison de cette situation, les habitants sont également contraints de puiser de l'eau des puits qui sont souvent contaminés, ce qui la rend parfois impropre à la consommation humaine.

En ce qui concerne l'électricité, le village n'est pas connecté au réseau électrique national, ce qui rend difficile l'accès à l'énergie électrique. Pour pallier cette situation, les populations ont recours à l'utilisation de panneaux solaires pour répondre à leurs besoins en électricité, mais cette solution reste limitée et insuffisante pour alimenter l'ensemble de la communauté. De plus, cette situation entrave le développement économique du village, car certaines activités génératrices de revenus (AGR) ne peuvent pas être réalisées en raison du manque d'électricité.

Face à ces difficultés, les populations ont proposé deux actions à mener pour résoudre le problème. La première action est d'électrifier le village afin de permettre à la communauté d'avoir un accès stable et fiable à l'électricité. Cette solution permettra également de favoriser le développement économique du village en ouvrant de nouvelles opportunités pour les entreprises et les ménages.

La seconde action proposée est la construction d'une Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) pour répondre aux besoins en eau potable de la communauté. L'HVA permettra de fournir de l'eau potable de qualité à la communauté grâce à la construction de forages et de puits améliorés, ainsi qu'à la mise en place d'un système de distribution d'eau efficace.

En somme, l'accès à l'eau potable et à l'électricité est un enjeu majeur pour le développement économique et social des populations. La mise en œuvre de solutions durables et efficaces telles que l'électrification du village et la construction d'un HVA permettra de répondre aux besoins fondamentaux des habitants tout en favorisant le développement économique et social de la communauté.

Figure 07 : *Arbre à problème de l'eau et l'électricité*

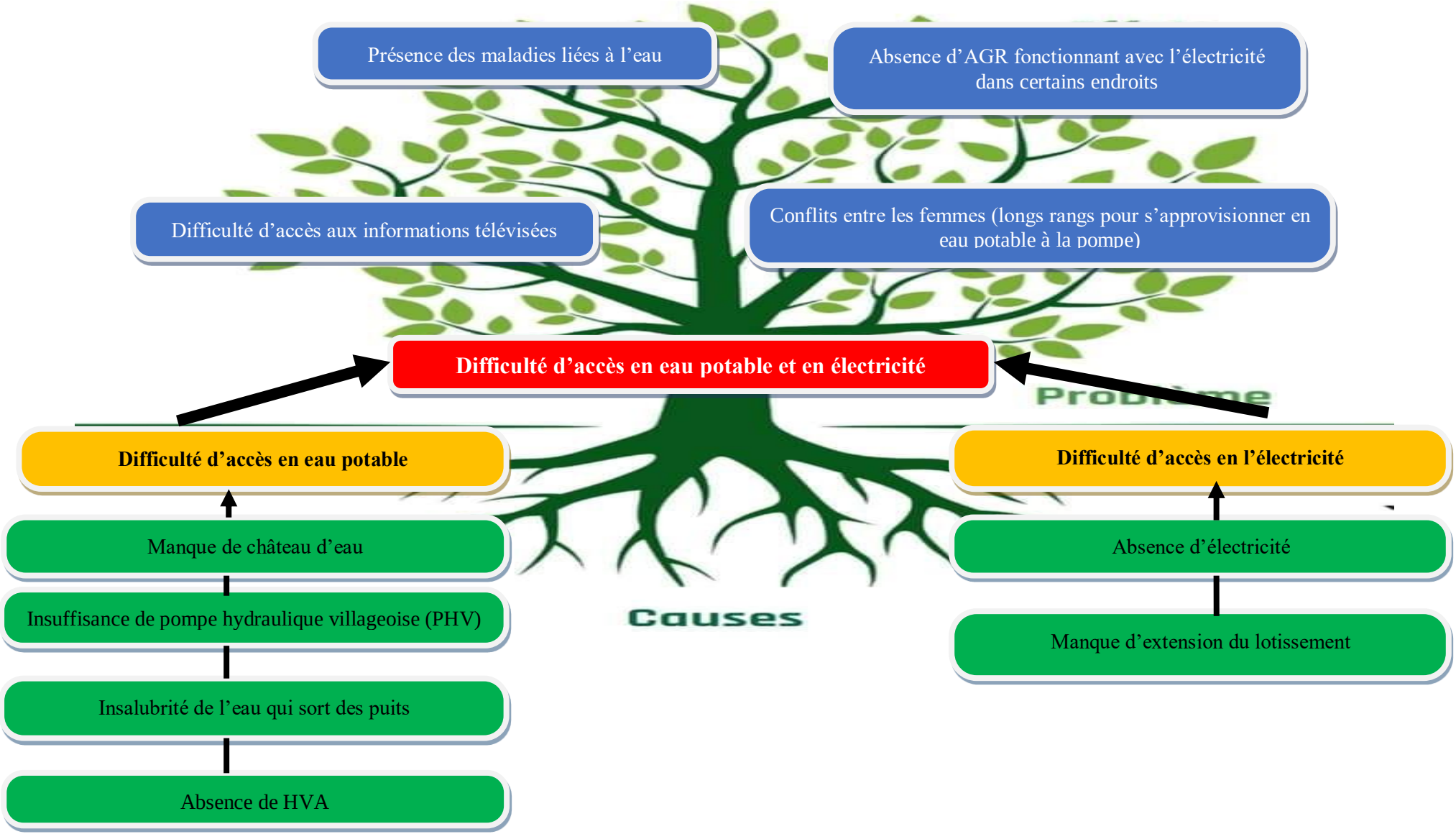

2.4. Domaine 4 : Santé & Hygiène

Le développement d'une communauté dépend de plusieurs facteurs, notamment de la qualité de vie de ses membres. Dans ce contexte, la santé et l'hygiène sont des aspects essentiels qui peuvent déterminer le bien-être de la population. Dans le village d'Arounankro, les populations ont participé à des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) pour identifier les principaux problèmes de la région et proposer des solutions pour les résoudre.

Les résultats de ces DGP ont montré un problème central :

- **L'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène est difficile.**

Les normes relatives à l'hygiène et à l'assainissement ne sont pas respectées, car les dépotoirs sont à l'air libre, les moustiques pullulent, les animaux divaguent, la plupart des habitations n'ont pas de latrines et le village est enherbé. Tous ces facteurs contribuent à une propagation rapide de maladies liées à l'hygiène et à l'assainissement, ce qui affecte considérablement la santé de la population locale.

En outre, le village ne dispose pas de centre de santé rural, ce qui rend l'accès aux soins de santé difficile. Les femmes enceintes et les malades doivent parcourir plus de 5 kms pour accoucher ou recevoir des soins médicaux, ce qui peut être dangereux dans des situations d'urgence.

Ces nombreux problèmes ont des conséquences graves sur la santé et le bien-être de la population. En effet, le taux de mortalité infantile et maternelle est élevé, les maladies liées à l'hygiène comme les fièvres, les maux de tête et les infections généralisées sont courantes, et la qualité de vie en général est médiocre.

Malgré ces difficultés, les populations ont proposé plusieurs actions pour améliorer la situation. L'une des actions proposées est la construction et l'équipement d'un centre de santé rural pour améliorer l'accès aux soins médicaux. Les populations ont également proposé de sensibiliser les habitants à l'entretien du village, notamment en matière d'assainissement et de gestion des déchets. La sensibilisation sur les dangers de la défécation à l'air libre et le pacage des animaux est une autre action proposée pour améliorer l'hygiène et la santé de la population.

En somme, les Diagnostics Globaux Participatifs ont permis aux populations d'Arounankro de mettre en évidence les principaux problèmes du village en matière de santé et d'hygiène. Les solutions proposées peuvent améliorer ainsi la qualité de vie de la population locale, mais elles permettront une mise en œuvre efficace et une coopération active de toutes les parties concernées.

Figure 08 : *Arbre à problème de Santé et Hygiène*

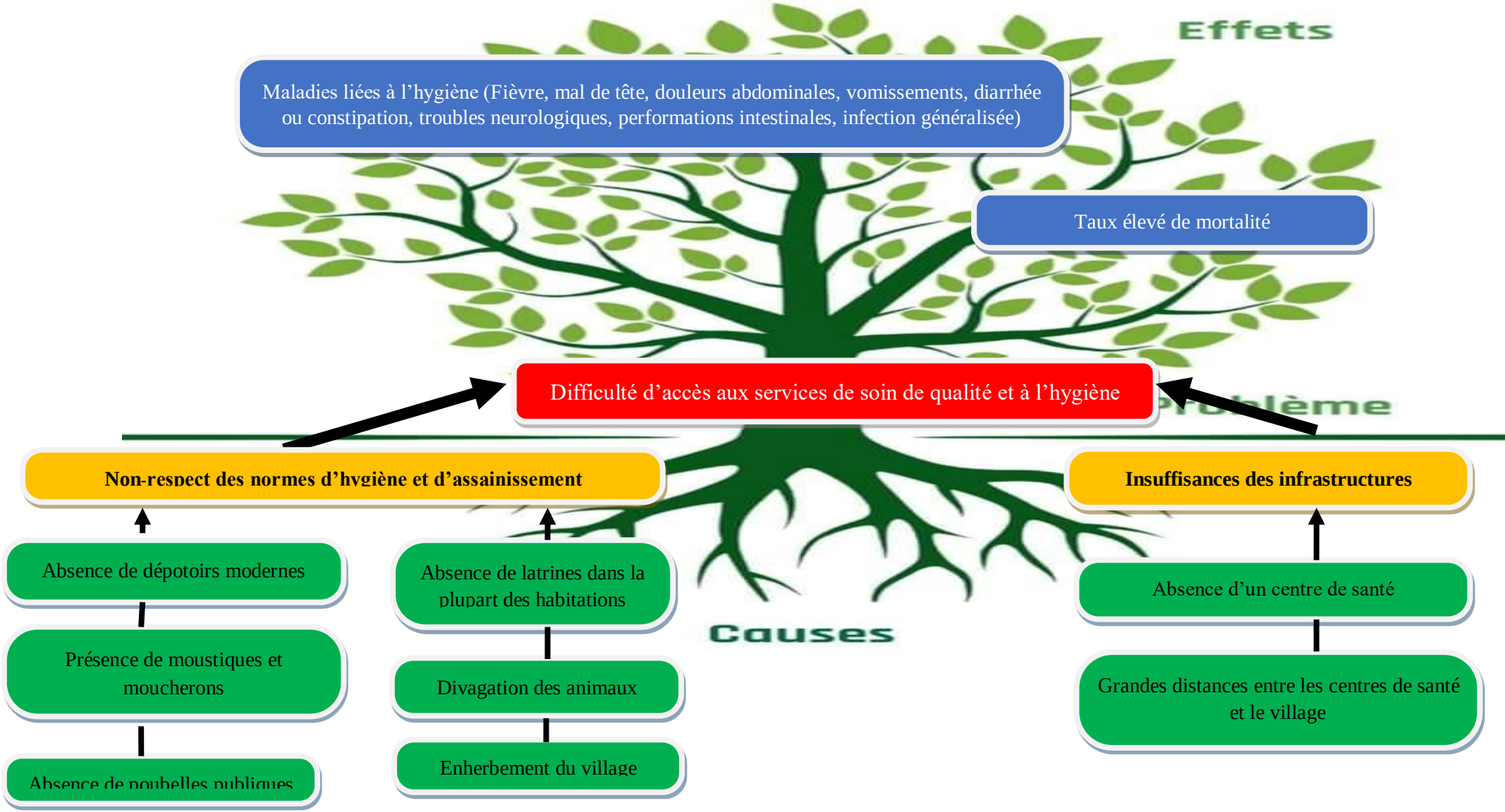

2.5. Domaine 5 : Routes et transports

Le secteur des routes et des transports a été au cœur des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) et le problème central qui en est ressorti est le suivant :

- **le déplacement des personnes et des biens est difficile.**

En effet, le village d'Arounankro rencontre de nombreux défis liés à l'accessibilité de la zone. Les voies d'accès sont impraticables et les ouvrages de franchissement sont insuffisants, tandis que les infrastructures de transport sont absentes.

Ces problèmes ont plusieurs effets négatifs sur la communauté d'Arounankro. Tout d'abord, les routes en mauvais état entraînent de nombreux accidents dans la zone, ce qui représente un risque pour les habitants et les automobilistes. De plus, la difficulté à évacuer les produits agricoles et à transporter les marchandises ralentit les activités économiques et entrave le développement du village. Enfin, ces problèmes augmentent le coût de la vie pour les habitants, qui doivent souvent payer plus cher pour des produits de première nécessité.

Pour traiter ces problèmes, les populations ont proposé plusieurs actions à entreprendre. Il s'agit notamment de reprofiler les voies d'accès au village d'Arounankro, en particulier la route Arounankro-Bongo, qui nécessite une attention particulière. Il est également proposé de construire de nouveaux ouvrages de franchissement pour faciliter la circulation, ainsi qu'une gare routière pour améliorer l'accessibilité de la zone.

Ces mesures sont cruciales pour améliorer la qualité de vie des habitants d'Arounankro, ainsi que pour favoriser le développement économique du village. En facilitant les infrastructures de transport, il sera plus facile pour les habitants d'accéder aux services de base, d'envoyer leurs produits sur le marché et de faciliter le commerce avec les localités environnantes. Cela aura également des effets positifs sur l'attractivité de la zone pour les investisseurs et les entreprises.

Figure 09 : *Arbre à problème de Routes et Transports*

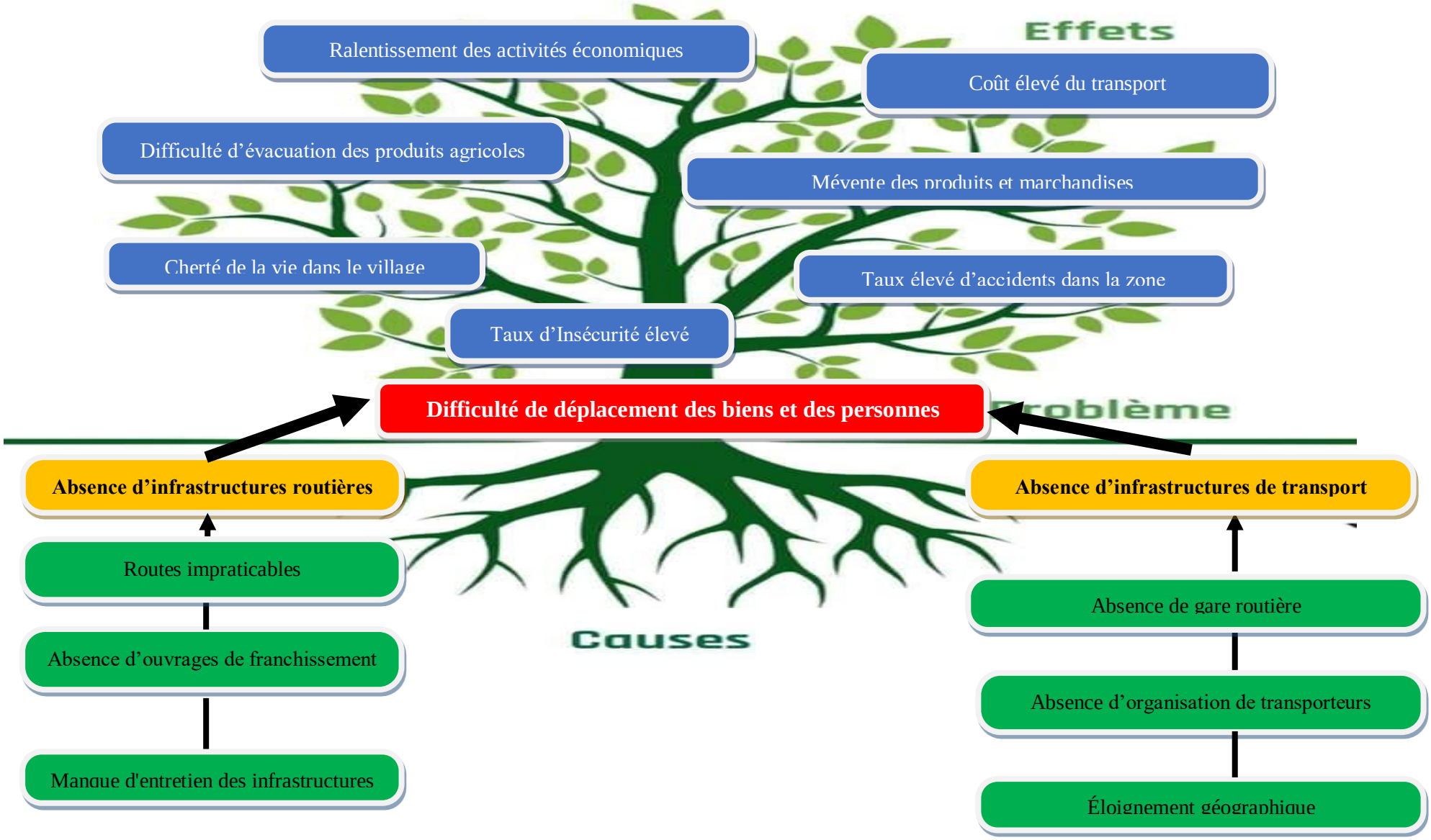

2.6. Domaine 6 : Commerce

Lors des diagnostics globaux participatifs (DGP), les habitants du village de Arounankro ont identifié un problème central dans le domaine commercial :

- **les échanges commerciaux sont très faibles.**

En effet, le village ne dispose pas d'un marché bien organisé, les commerçants ne sont pas structurés et n'ont pas accès à des financements pour développer leurs activités. De plus, le village manque d'infrastructures commerciales adéquates pour soutenir les échanges commerciaux.

Ces difficultés ont des répercussions négatives sur la vie de la communauté, notamment une hausse du coût de la vie, une faible diversification des revenus et une tendance à l'exode rural.

Cependant, les habitants ont proposé plusieurs actions pour remédier à cette situation. Tout d'abord, ils ont proposé la construction d'un marché moderne pour faciliter les échanges commerciaux. Ce marché devrait être équipé de toutes les infrastructures nécessaires pour permettre aux commerçants de vendre leurs produits de manière efficace et sécurisée.

En outre, les habitants ont également proposé d'octroyer des crédits aux commerçants pour les aider à développer leurs activités et à améliorer leur situation financière.

Par ailleurs, les habitants ont également proposé d'organiser les commerçants pour développer leur structure et leur capacité à négocier avec les autres acteurs du marché.

Enfin, les habitants ont également proposé de doter le village d'une poissonnerie moderne pour encourager les activités économiques liées à la pêche, qui sont importantes pour la région.

Ces actions ont été bien accueillies par les habitants, qui espèrent qu'elles contribueront à améliorer la situation économique de la communauté et à réduire les problèmes socio-économiques rencontrés par les habitants du village.

Figure 10 : *Arbre à problème du domaine Commerce*

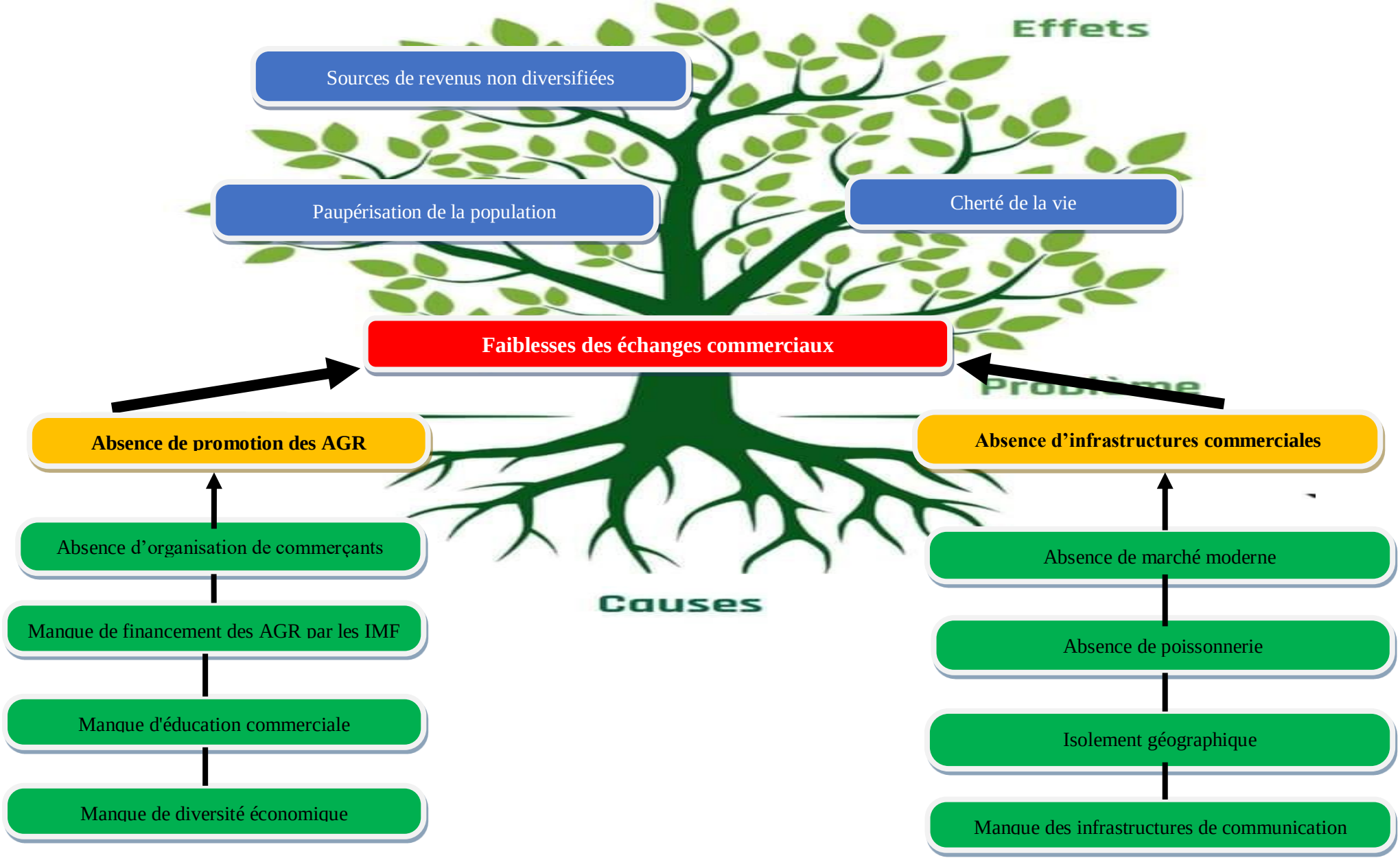

2.7. Domaine 7 : Télécommunication

Les Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) sont des outils de planification participative qui permettent d'identifier les problèmes dans une communauté. Dans le cas de la télécommunication, les DGP ont révélé un problème central dans la communauté de Arounankro, il s'agit de :

- **la couverture des réseaux téléphoniques est faible.**

Ce problème a été identifié par les populations locales qui ont exprimé leur préoccupation quant à l'incapacité de certaines informations à parvenir rapidement aux habitants, ainsi que la lenteur des activités commerciales et l'absence de certaines AGR liées aux services de Mobile Banking. Ces problèmes ont un impact négatif sur la qualité de vie de la communauté.

Pour trouver une solution à ce problème, les populations ont identifié la cause immédiate (ou primaire) de la faible couverture des réseaux téléphoniques : le manque d'infrastructures de communication dans le village. En effet, les réseaux de télécommunication ne sont pas présents dans l'ensemble de la zone.

Face à cette situation, les populations ont proposé une solution concrète pour résoudre ce problème. Ils ont proposé de faire des plaidoyers auprès des entreprises de télécommunication pour qu'elles installent des antennes téléphoniques dans le village. Cette d'étendre la couverture des réseaux téléphoniques est nécessaire pour l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.

Il est important de souligner l'importance de la participation des populations locales dans la résolution de ce problème. En effet, les DGP ont permis aux habitants de la communauté de s'exprimer et de proposer des solutions pour améliorer leur qualité de vie. Leur engagement et leur persévérance ont été déterminants pour faire entendre leur voix et trouver des solutions pratiques pour améliorer la couverture des réseaux téléphoniques dans leur village.

En somme, les DGP ont permis d'identifier un problème majeur dans la communauté en matière de télécommunication. Les populations locales ont proposé une solution pratique et réalisable pour résoudre ce problème en faisant des plaidoyers auprès des entreprises de télécommunication pour l'installation des antennes téléphoniques. Cela montre l'importance de la participation communautaire dans la planification et la résolution des problèmes locaux.

Figure 11 : *Arbre à problème du domaine Communication*

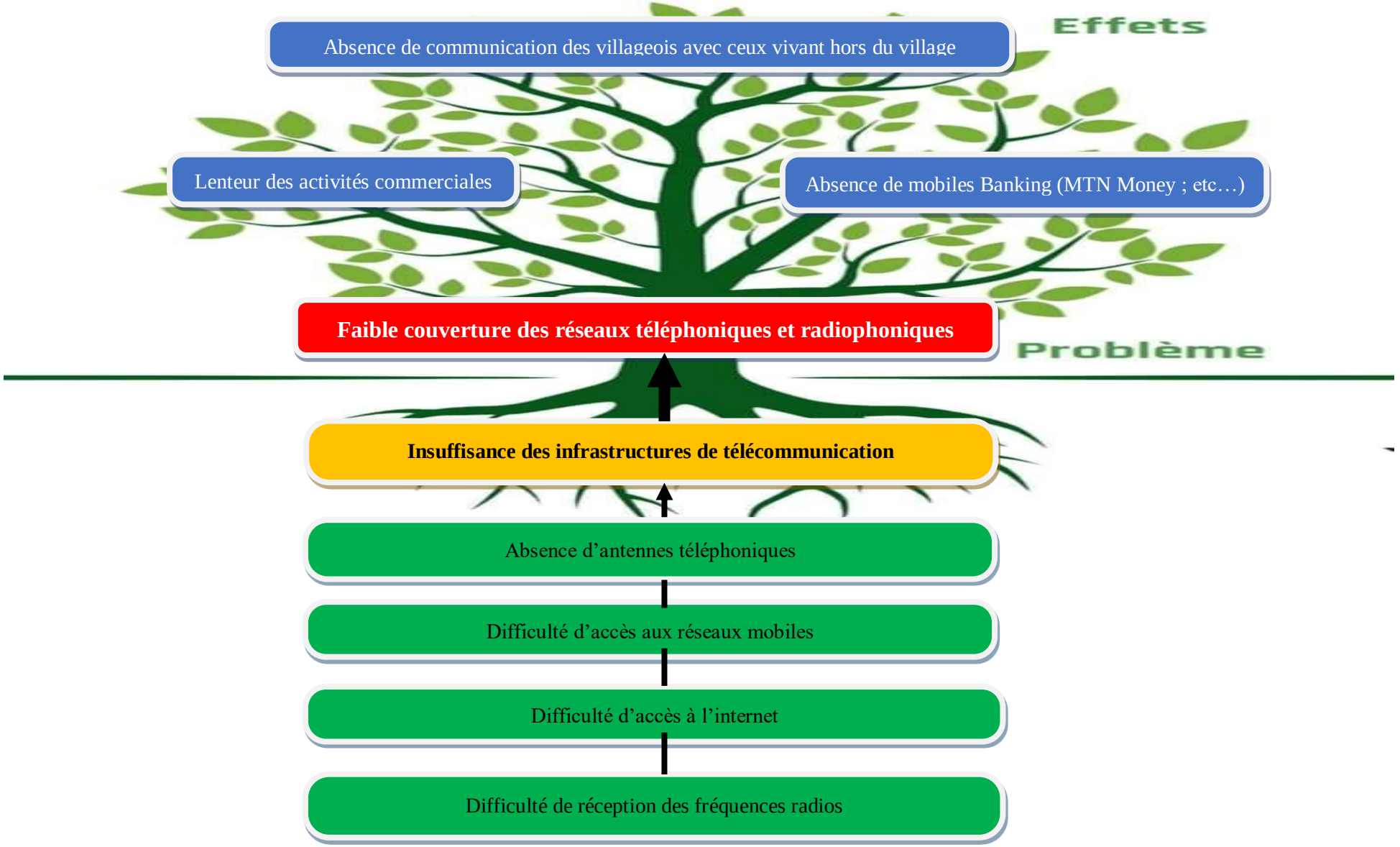

2.8. Domaine 8 : Culture ; Loisirs

Dans le domaine de la culture et des loisirs, les populations rencontrent des difficultés importantes pour permettre l'épanouissement des jeunes, et le problème central identifié par les populations est :

- **l'accès aux infrastructures et aux activités de loisirs et de sports pour l'épanouissement des jeunes est difficile.**

Ce problème est particulièrement préoccupant dans le village. Les résidents du village constatent que le manque d'installations et d'équipements culturels nuit grandement à la qualité de vie des jeunes.

Par exemple, le village ne dispose pas d'un foyer pour les jeunes, et les grandes réunions ou rassemblements ont lieu sous le hangar du chef du village ou sur la place publique. Cette situation est loin d'être idéale, car cela signifie que les jeunes n'ont pas de lieu sûr pour se rassembler et socialiser. Cette absence de foyer pour les jeunes peut également conduire à des problèmes de sécurité, car les jeunes peuvent être exposés à des risques tels que la violence, le harcèlement ou l'exploitation.

En outre, le village ne possède pas suffisamment de chaises, de bâches et d'autres équipements pour soutenir les activités culturelles et de loisirs. Les résidents ont souligné que cela est particulièrement problématique pendant les événements de grande envergure, comme les mariages, les baptêmes et les cérémonies traditionnelles, où la participation est généralement élevée. En l'absence d'équipements adéquats, ces événements peuvent être très difficiles à organiser, ce qui rend l'expérience globale moins agréable pour tout le monde.

Ces problèmes ont des répercussions significatives sur la vie quotidienne des jeunes du village. Par exemple, le manque d'activités culturelles signifie que les jeunes ne sont pas en mesure de participer à des événements qui leur permettent de mieux connaître leur culture et leurs traditions. Cette situation peut également entraîner la disparition de danses traditionnelles et d'autres éléments importants de la culture locale, ce qui peut avoir des conséquences à long terme. En outre, l'absence d'infrastructures et d'équipements culturels peut entraîner des conflits entre les jeunes et les membres de la communauté, car les jeunes peuvent se sentir exclus et désavantagés. Les jeunes peuvent également être exposés à des comportements à risque, tels que la consommation de drogues ou l'abus d'alcool, car ils n'ont pas accès à des activités alternatives positives. Enfin, le manque d'activités culturelles peut également contribuer à l'oisiveté des jeunes.

Pour résoudre ces problèmes, la population locale a proposé plusieurs actions. Tout d'abord, la construction d'un foyer pour les jeunes est considérée comme une priorité. Ce foyer fournirait aux jeunes un endroit sûr pour se réunir, socialiser et participer à des activités culturelles et de loisirs. En outre, il est important de doter le village de chaises, de bâches et d'autres équipements pour soutenir les activités culturelles et de loisirs.

Enfin, l'acquisition d'appareils de sonorisation est également considérée comme un élément clé pour améliorer l'organisation des événements culturels et de loisirs. Ces appareils permettront d'améliorer la qualité sonore des événements, ce qui améliorerait l'expérience globale pour tout le monde.

Figure 12 : *Arbre à problème du domaine Culture et loisirs*

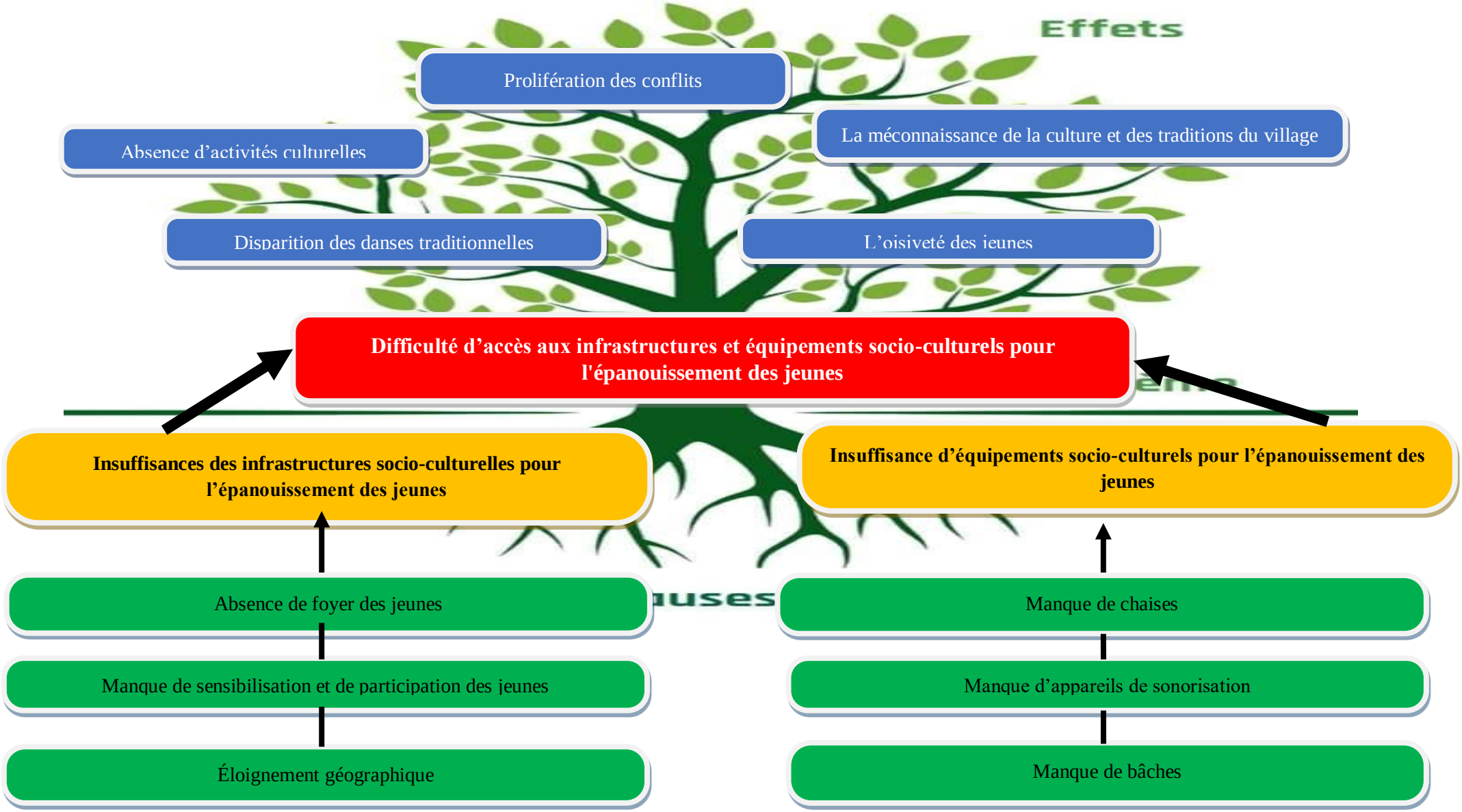

2.9. Domaine 09 : Environnement

Dans le domaine de l'environnement, les populations ont relevé comme problème central :

- **La gestion durable des ressources naturelles (Réserves, Forêts, Cours d'eau, Terres, etc.) est difficile.**

Cette tâche difficile est causée par plusieurs facteurs, notamment la destruction des forêts et des plantations agricoles par les exploitants forestiers et l'infiltration des populations dans les forêts classées et les réserves.

En outre, l'absence de structures étatiques chargées de la gestion des ressources naturelles dans le village est également une cause importante de ce problème. Cette absence de réglementation crée un vide structurel qui rend difficile la mise en place de mesures efficaces pour protéger l'environnement et les ressources naturelles.

Malheureusement, ces difficultés ont des conséquences graves et multiples, notamment la réduction de la biodiversité, la disparition des espèces animales et l'exposition des populations aux effets causés par le changement climatique. Les populations sont donc obligées de trouver des solutions pour protéger leur environnement et leur qualité de vie.

Pour réagir à cela, les populations ont proposé plusieurs mesures concrètes. Tout d'abord, la sensibilisation des populations sur le nouveau code forestier en vigueur est une étape importante pour les encourager à adopter des comportements responsables en matière de protection de l'environnement. En outre, la reforestation de 1000 hectares de forêt est une mesure cruciale pour restaurer l'écosystème et rétablir l'équilibre écologique.

Enfin, la sensibilisation des producteurs sur l'utilisation rationnelle des pesticides est également essentielle, car l'utilisation excessive des pesticides a des effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine. En aidant les producteurs à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, les populations peuvent contribuer à la protection de l'environnement tout en améliorant leur qualité de vie.

En conclusion, la gestion durable des ressources naturelles est un enjeu crucial pour les populations du secteur environnemental. En adoptant des mesures concrètes pour sensibiliser les populations, restaurer la biodiversité et promouvoir l'agriculture durable, les populations peuvent contribuer à la protection de l'environnement tout en améliorant leur qualité de vie et leur développement économique.

Figure 13 : *Arbre à problème de l'Environnement*

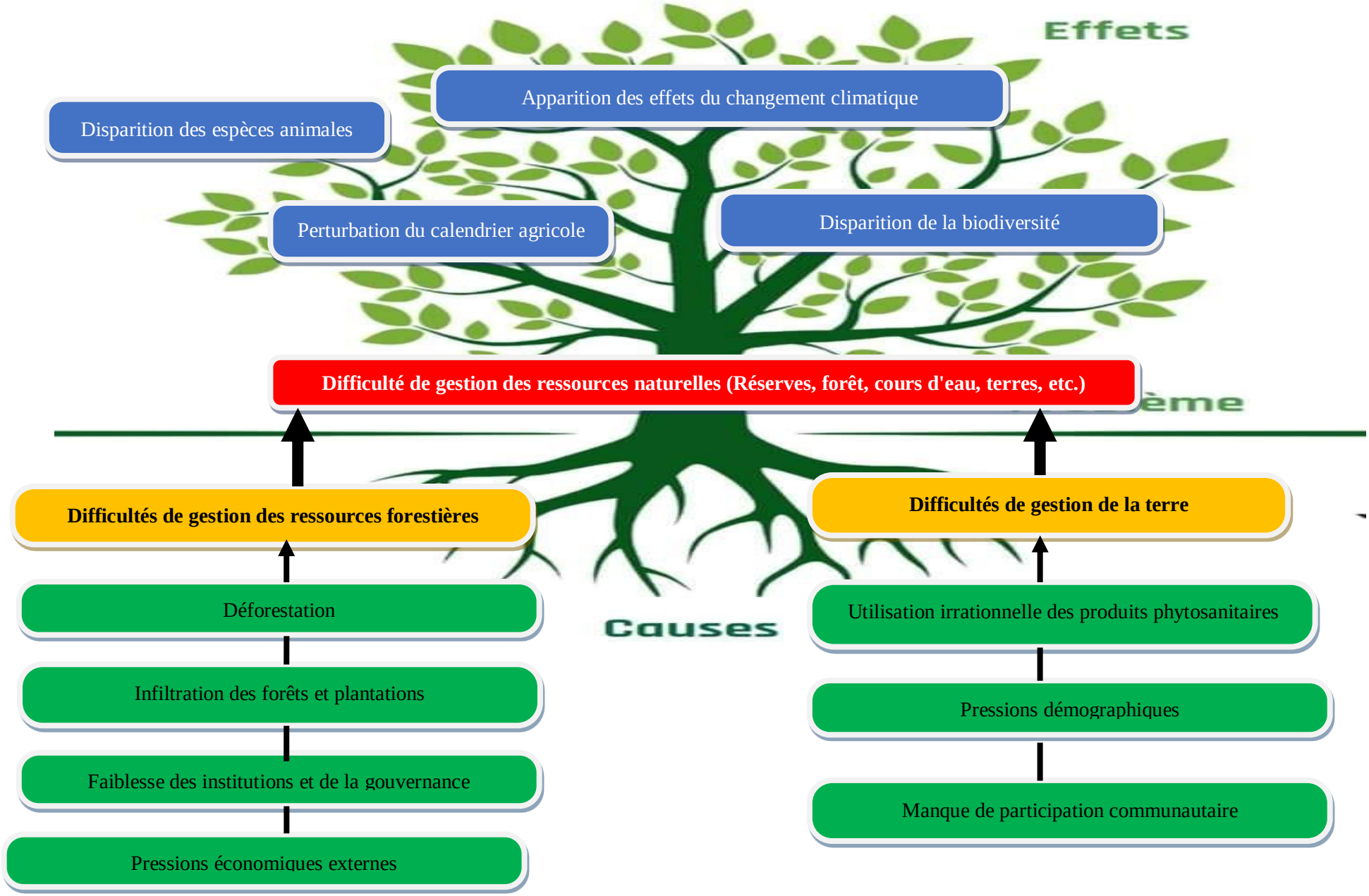

III. TROISIEME PARTIE : VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE

3.1. Vision et orientations stratégiques de la Côte d'Ivoire

La vision se définit comme étant un ensemble formé par la description du futur, la raison d'être et les valeurs d'une organisation. Elle n'est pas une simple ambition, elle doit contenir la véritable raison d'être de l'organisation pour le long terme, elle doit être exprimée de manière claire, synthétique et interpellante pour être appropriable et mobilisatrice.

La vision de la Côte d'Ivoire, déclinée dans l'étude prospective ***« Côte d'Ivoire 2040 »***, s'énonce comme suit :

« La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ».

Cette vision repose sur 04 piliers :

- ✓ la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, une nation démocratique ;
- ✓ la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde .

La réalisation de cette vision a été traduite par le résultat global du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 qui se décline en six (06) orientations stratégiques :

1. l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes;
2. le développement du capital humain et promotion de l'emploi;
3. le développement du secteur privé et de l'investissement ;
4. le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
5. le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
6. le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.

3.2. Vision de la région de la Mé

La vision de la région de la Mé, région à laquelle appartient le village de Arounankro est :

« ***La Mé, un pôle économique prospère, solidaire et un modèle de développement local durable, et inclusif*** ».

Pour atteindre cette vision (2022-2026), cinq (05) principaux axes ou orientations stratégiques ont été identifiés par les acteurs de développement de la région, il s'agit :

1. développement de l'économie locale ;
2. développement du capital humain et promotion de l'emploi ;
3. développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement ;
4. renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale ;
5. renforcement de la gouvernance et modernisation de l'administration.

3.3. Vision du village de Arounankro

La vision adoptée par les acteurs de développement de Arounankro est la suivante :

« A l'horizon 2032, Arounankro, localité unie et prospère avec une jeunesse entreprenante est dotée d'infrastructures culturelles, sociales et touristiques, pour un développement sain et durable »

Au travers de cette vision, la population d'Arounankro montre qu'elle a pour ambition d'atteindre la prospérité et le développement d'ici 2032 en s'appuyant sur la vitalité de sa jeunesse et les avantages naturels et agricoles dont elle dispose.

Photo 13 : *Atelier de formulation de la vision et la validation préliminaire du rapport DGP*

3.4. Les Orientations stratégiques du village de Arounankro

Les orientations stratégiques de développement de la localité de Arounankro sont définies à partir de la synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ainsi, les participants à l'atelier de planification se sont donnés les trois (03) axes suivants :

1- Réduire la pauvreté ;
2- Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
3- Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.

3.5. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les objectifs spécifiques de la localité de Arounankro et les résultats attendus ont été formulés à partir des axes stratégiques retenus. Ainsi, pour chaque stratégie, des objectifs spécifiques, des résultats attendus ainsi que des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) ont été formulés conformément aux Orientations Stratégiques nationales, régionales, et internationales (PND, PSD, ODD) comme suit dans le tableaux ci-dessous :

Tableau 19 : *Cadre de cohérence PDL – Orientations stratégiques nationales de développement – Objectifs de Développement Durable (ODD)*[2]

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ECONOMIE	Réduire la pauvreté	**OS 1**: Améliorer les revenus des producteurs	**Axe 1 :** développement de l'économie locale	**Axe stratégique 1** : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes. **Axe stratégique 3 :** le développement du secteur privé et de l'investissement.	**ODD 1 :** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde **ODD 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
		OS 2 : Faciliter le développement des activités commerciales dans le village	**Axe 1 :** développement de l'économie locale	**Axe Stratégique 3 :** le développement du secteur privé et de l'investissement;	**ODD 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. **ODD 5 :** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

[2] *Les Objectifs de Développement Durable (ODD) en Annexe 3*

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
ECONOMIE	Réduire la pauvreté	**OS 3:** Faciliter le déplacement des biens et des personnes	**Axe 3** : développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	**Axe Stratégique 3** : le développement du secteur privé et de l'investissement;	**ODD 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	**OS 1** : Rendre fonctionnel le système éducatif local	**Axe 2 :** développement du capital humain et promotion de l'emploi	**Axe stratégique 2** : le développement du capital humain et promotion de l'emploi **Axe stratégique 4** : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale;	**ODD 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
		OS 2 : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité	**Axe 3 :** développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	**Axe stratégique 2** : le développement du capital humain et promotion de l'emploi **Axe stratégique 4** : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	**ODD 6 :** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau **ODD 7**. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
		OS 3 : Faciliter l'accès aux services de soin de qualité et à l'hygiène	**Axe 4 :** renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale	**Axe stratégique 2** : le développement du capital humain et promotion de l'emploi **Axe stratégique 4** : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	**ODD 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Secteur de développement	Objectifs du PDL		Orientations stratégiques régionales 2022-2026	Orientations stratégiques Nationales (PND 2021-2025)	Objectifs de Développement Durable (ODD)
	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques			
COMMUNAUTE	Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base	**OS 4 :** Faciliter l'accès aux infrastructures et équipements socio-culturels pour l'épanouissement des jeunes	**Axe 4 :** renforcement de l'inclusion, de la santé publique et de l'action sociale	**Axe stratégique 1 :** l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes **Axe stratégique 4** : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	**ODD 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
		OS 5 : Améliorer la couverture des réseaux téléphoniques dans le village	**Axe 3 :** développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	**Axe stratégique 2** : le développement du capital humain et promotion de l'emploi **Axe stratégique 4** : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;	**ODD 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
ENVIRONNEMENT	Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc.)	**OS 1 :** Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc…)	**Axe 3 :** développement des infrastructures locales et préservation de l'environnement	**Axe stratégique 5 :** le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique	**ODD 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions **ODD 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

IV. QUATRIEME PARTIE : PROGRAMMATION

4.1. Cadre logique et planification par programme

Le cadre logique est un outil de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), il nous aidera à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quel est le but du Programme/projet et quels sont les résultats attendus ?
- ✓ Quelles activités devraient être menées pour atteindre ces résultats ? Est-ce que ces résultats concourent réellement aux objectifs ?
- ✓ Quels risques pourraient affecter l'atteinte des objectifs et le déroulé du Programme/projet comme anticipé ?
- ✓ Comment seront mesurés l'évolution des activités et l'atteinte des objectifs ?
- ✓ Comment et sous quelle forme seront obtenues ces données ?
- ✓ Sur quelle période réaliser les programmes/projets ?

Le cadre logique synthétise donc sous forme de tableau toutes les informations clés d'un Programme/projet : objectifs, résultats, activités, hypothèses/risques, programmation, ressources.

Dans ce PDL, nous verrons successivement les cadres logiques des trois (03) programmes[3] identifiés lors des ateliers de planification, il s'agit notamment de :

- ➢ la réduction de la pauvreté dans le village (Programme 1) ;
- ➢ l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité (Programme 2) ;
- ➢ la préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc.)(Programme3).

[3] *Un programme est un ensemble de projets, dépendants les uns des autres, et qui contribuent à atteindre un même objectif*

4.1.1. Programme 1 : Réduction de la pauvreté dans le village

Tableau 20 : *Cadre logique du programme 1*

Objectif Global 1 (OG 1) : Réduire le taux de pauvreté dans le village d'ici l'horizon 2032																	
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Améliorer les revenus des producteurs						**Chronogramme**										**Budget** (Frs CFA)	
Résultats	**Actions à mener**	**Acteurs**	**Indicateurs Objectivement Vérifiables**	**Sources de vérification**	**Risques**	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10		
R 1.1 : Les productions agricoles sont améliorées	Réhabilitation des champs	CDL ; Chefferie ; Producteurs ; Coopératives ; ONG ; ANADER ;	Superficie de plantation effectivement réhabilitée	Rapport de fin d'activité / Fiche de suivi des plantations	Indisponibilité de fonds											10 000 000	
	Sensibiliser les jeunes à s'impliquer et se maintenir dans les activités agricoles	Chefferie ; CDL ; Coopératives ; ONG ; ANADER ; AEJ	Nombre de personne sensibilisée / Nombre de session de sensibilisation	Rapport de sensibilisation / Listes de présence / Nombre de session de sensibilisation	Indisponibilité de fonds / Involonté des jeunes et du CDL											500 000	
	Equiper les producteurs en matériels agricoles	CDL ; Coopératives ; Chefferie ; ONG	Montant en équipement distribué aux producteurs	PV de réception	Indisponibilité financière											5 000 000	

R 1.1 : Les productions agricoles sont améliorées	Construire des magasins de vente d'intrants agricoles	CDL ; Chefferie ; Population ; Partenaires privés	Nombre de magasin d'intrant construit ;	PV de réception	Indisponibilité de fonds / Involonté de la population												1 000 000
R 1.2 : les productions animales sont améliorées	Former des jeunes aux techniques d'élevage piscicoles	CDL ; Chefferie ; Population ; ONG ; ANADER ; Mutuelle ; AEJ	Nombre de jeunes formés	Rapport de formation	Indisponibilité de fond / Involonté des jeunes												20 000 000
	Créer des étangs piscicoles	CDL ; Chefferie ; AEJ ; ANADER ; ONG	Nombre d'étangs crée	PV de réception	Indisponibilité financières												15 000 000
R 1.3 : La commercialisation des produits agricoles est facilitée	Faire des plaidoyers auprès du CCC afin d'entretenir les pistes agricoles	CDL ; Chefferie ; CCC ; ONG	Kilométrage de piste agricole entretenu	PV de réception	Indisponibilité des fonds												

R 1.3 : La commercialisation des produits agricoles est facilitée	Faire des plaidoyers auprès du Conseil Café-Cacao afin d'assurer et maintenir par le contrôle (Prix ; Qualité) des prix des produits agricoles dans le village	CDL ; Mutuelle ; Conseil Café Cacao ; Coopératives ; Producteurs	Nombre de session de rencontre avec le CCC / Prix d'achat des produits agricoles	PV de réunion / Liste de présence	Involonté du CDL											
Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Améliorer les échanges commerciaux dans le village						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
R 2.1 : Les infrastructures et équipements commerciaux sont suffisants et modernes	Construire un marché moderne	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Communauté ;ONG	Nombre de marché moderne construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											55 000 000
	Doter le village d'une poissonnerie moderne	CDL ; Mutuelle ; Chefferie ; Entrepreneurs	Nombre de poissonnerie moderne construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds											40 000 000

R 2.2 : Les activités génératrices de revenus (AGR) sont promues dans le village	Organiser les commerçants	CDL ; Chefferie ; Communauté	Nombre d'association de commerçants formalisé	Récépissé de dépôt	Involonté des commerçants											
	Faire des plaidoyer auprès des institutions de microfinances (IMF) afin de financer les AGR	CDL ; IMF ; Communauté ; Chefferie	Nombre de session de rencontre avec les IMF	Rapport de session	Involonté des commerçants Involonté des IMF											
	Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter le déplacement des biens et des personnes					A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
R 3.1 : les équipements et infrastructures de transports sont suffisants et modernes	Faire des plaidoyers auprès du conseil régional afin de reprofilé les routes /pistes surtout l'axe Arounankro Bongo	CDL ; Chefferie ; CR	Kilométrage de route/piste reprofilé / Nombre d'ouvrages de franchissements construits	PV de réception	Indisponibilité financière											
	Construire des ouvrages de franchissements	CDL ; Chefferie ; CR	Nombre d'ouvrage construit	PV de réception	Indisponibilité financière											
	Construire une gare routière	CDL ; Chefferie ; CR	Nombre de gare construit et équipé	PV de réception	Indisponibilité de fonds											3 000 000

Source : *Atelier planification, Septembre 2022*

4.1.2. Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité

Tableau 21 : *Cadre logique du programme 2*

Objectif Global 2 (OG 2) : Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité																
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Rendre fonctionnel le système éducatif local						**Chronogramme**										**Budget** (Frs CFA)
Résultats	**Actions à mener**	**Acteurs**	**Indicateurs Objectivement Vérifiables**	**Sources de vérification**	**Risques**	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R 1.1 : les infrastructures scolaires sont modernes et suffisantes	Construire six (06) logements des enseignants	CDL ; Chefferie ; ONG ; Communauté ; COGES école ; CR ; IEP	Nombre de logement construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											36 000 000
	Construire une (01) clôture pour l'écoles	CDL ; chefferie ; COGES ; ONG ;Communauté	Nombre de clôture construite	PV de réception	Indisponibilité de fonds											6 000 000
R 1.2 : Les équipements scolaires sont suffisants	Equiper les écoles en 100 tables-bancs	CDL ; Chefferie ; COGES ; Communauté ; CR ; IEP	Nombre de table – banc	PV de réception	Indisponibilité de fonds											1 500 000
	Doter l'école d'un forage hydraulique	CDL ; ONG ; DRH Chefferie ; CR	Nombre de forage	PV de réception	Indisponibilité de fonds											12 000 000
	Eclairer six (06) salles de classes	CDL ; Chefferie ; COGES ; CR ; ONG	Nombre de salles de classe éclairé	PV de réception	Indisponibilité de fonds											500 000

R 1.3 : le personnel enseignant est suffisant et leurs conditions de vie sont améliorées	Faire des plaidoyers auprès de l'inspection de l'enseignement primaire (IEP) afin d'affecter sept (07) enseignants dans les écoles	CDL ; Chefferie ; IEP ; COGES	Nombre de session de rencontre avec IEP / Nombre d'enseignants affectés	PV de réunion / Ordre d'affectation	Involonté du CDL											
	Faire des plaidoyers auprès de l'IEP afin de prendre en compte les enseignants de l'école Franco-Arabe	CDL ; Chefferie ; IEP ; COGES	Nombre d'enseignants de l'école Franco Arabe pris en compte	PV de rencontre	Involonté politique											
Objectif Spécifique 2 (OS 2) : Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	**Budget** (Frs CFA)
R 2.1 : l'accès à l'eau potable est facilité	Equiper le village d'un château d'eau en panneau solaire	CDL ; Chefferie ;COGES Pompe ; ONG	Nombre de château d'eau à panneau solaire	PV de réception	Indisponibilité de fonds											25 000 000
R 2.2 : L'accès à l'électricité est facilité	Faire des plaidoyers auprès du CR et de CI-Energie afin d'électrifier	CDL ; Chefferie ; CR ; CI-Energie	Nombre de session de rencontre avec le CR et CI-Energie	PV de rencontre	Involonté du CDL											200 000
Objectifs Spécifiques 3 (OS 3) : Faciliter l'accès au service de soin de qualité et à l'hygiène						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budget
R 3.1 : les infrastructures sanitaires sont modernes et suffisantes	Construire et équiper un centre de santé	CDL, Chefferie, DD Santé ; communauté	Nombre de CSR construit et équipé	PV de réception	Indisponibilité financière											35 000 000

R.3.2 : les normes relatives à l'hygiène et à l'assainissement sont respectées	Sensibiliser les populations à l'entretien du village	CDL, Chefferie ; INHP ; Population ;	Nombre de sensibilisation	Liste de présence / Rapport d'activité	Indisponibilité de fonds										200 000
	Sensibiliser la communauté sur les risques de la défécation à l'air libre	CDL, Chefferie, INHP	Nombre de personnes sensibilisées / Nombre de session de sensibilisation	Rapport d'activité / Listes de présence	Involonté du CDL										
	Former les jeunes en techniques d'élevage moderne	CDL, Chefferie, Mutuelle , ANADER ; ONG ; Eleveurs ; INHP (Institut National de l'Hygiène Publique), Communauté	Nombre de personnes sensibilisées (H/F)	Rapport de sensibilisation	Indisponibilité de fonds/Involonté des jeunes										1 000 000
Objectifs Spécifiques 4 (OS 4) : Renforcer les infrastructures et les équipements socio-culturels pour l'épanouissement des jeunes						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budgets
R 4.1 : Les infrastructures de loisirs pour l'épanouissement des jeunes sont modernes et suffisantes	Construire un foyer des jeunes	CDL, Mutuelle, Chefferie, Conseil Régional (CR)	Nombre de foyer de jeunes construit	PV de réception	Indisponibilité de fonds											15 000 000

R 4.2 : Les équipements socio-culturels pour l'épanouissement des jeunes sont modernes et suffisants	Doter le village de bâches pour les réunions	CDL, Chefferie ; population	Nombre de bâche	Rapport d'activité	Indisponibilité de fonds / Involonté des populations											2 000 000
	Doter le village de chaises	CDL ; Chefferie ; population	Nombre de chaises	PV de réception	Indisponibilité financière											300 000
	Doter le village d'appareils de sonorisation	CDL ; Chefferie ; population	Nombre d'appareils de sonorisation	PV de réception	Indisponibilité financière											1 000 000
Objectif Spécifique 5 (OS 5) : Améliorer la couverture des réseaux téléphoniques dans le village						A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	Budgets
R 5.1 : Les infrastructures de télécommunication sont suffisantes et performantes	faire des plaidoyers auprès des entreprises de télécommunication afin d'élargir la couverture réseau dans le village	CDL ; Chefferie ; Orange ; MTN ; Moov	Nombre de session d'échange / Nombre d'antenne installée	Rapport de session	Involonté du CDL / Involonté des entreprises											

Source : *Atelier planification, Septembre 2022*

4.1.3. Programme 3 : Préservation des ressources naturelles (Réserves, Forêt, Cours d'eau, Terres, etc…)

Tableau 22 : *Cadre logique du programme 3*

Objectif Global 3 (OG 3) : Préserver les ressources naturelles (Réserves, forêts, Cours d'eau, Terres, etc…)													
Objectif Spécifique 1 (OS 1): Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (Réserves, forêt, cours d'eau, terres, etc…)						Chronogramme							
Résultats	**Actions à mener**	**Acteurs**	**Indicateurs Objectivement Vérifiables**	**Sources de vérification**	**Risques**	**A1**	**A2**	**A3**	**A4**	**A5**	**A6**	**A7**	**A8**	**A9**	**A10**	**Budget (Frs CFA)**
R 1.1 : Les ressources forestières sont gérées de façon efficiente et durable	Sensibiliser les populations sur le nouveau code forestier	CDL ; Chefferie ; Mutuelle, ONG, OSC	Nombre de personnes sensibilisées / Nombre de session de sensibilisation	Rapport de sensibilisation / Liste de présence	Involonté du CDL											
	Reboiser 10 ha de forêt	CDL ; Chefferie ; Mutuelle ; Eaux et Forêts ; OSC ;	Superficie reboisée	Rapport d'activité	Involonté du CDL / Indisponibilité de fonds											25 000 000
R1.2 : les terres sont utilisées de façon rationnelles, et durables	Sensibiliser les populations sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires	CDL, Chefferie, Mutuelle ; coopératives ; producteurs ;	Nombre session de sensibilisation / Nombre de personnes sensibilisées (H/F)	Rapport de sensibilisation	Involonté du CDL											

Source : *Atelier planification, Septembre 2022*

4.2. Identification des idées de projets et définition des priorités

Les idées de projets sont extraites des actions à mener (mentionnées dans les tableaux ci-dessus) dans les différents domaines d'activités. Elles sont au nombre de vingt-quatre (24) comme l'indique le tableau ci-après, cependant, pour plus de lisibilité, le plan est sectionné en programmes.

Tableau 23 : *Récapitulatif et priorisation des projets par programme*

Programmes	Projets	Point obtenu	Ordre	Domaine
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction et d'équipement d'un centre de santé	112	1er	Hygiène & Santé
	Projet de construction d'un château d'eau solaire	84	2ème	Eau & Electricité
Préservation de l'environnement	Projet de reboisement de 10 ha de forêt	75	3ème	Environnement
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction de six (06) logements d'enseignants	65	4ème	Education
	Projet d'équipement de l'école de 80 tables-bancs	62	5ème	Education
Réduction de la pauvreté	Projet de construction d'un marché moderne	60	6ème	Commerce
	Projet de financement d'AGR de 60 femmes	53	7ème	Commerce
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de construction d'un foyer des jeunes	52	8ème	Culture & Loisir
Réduction de la pauvreté	Projet de formation des jeunes en techniques d'élevage moderne	51	9ème	Agriculture
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet d'équipement en 4 bâches	50	10ème	Culture & Loisirs
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet d'électrification du village	48	11ème	Eau & Electricité
	Projet de construction d'un forage hydraulique à l'école	47	12ème	Eau & Electricité
	Projet d'éclairage de six (06) salles de classes	45	13ème	Education

[4] *Une approche participative au travers l'outil « diagramme préférentiel » permet aux populations de s'exprimer librement sur une base de vote à bulletins secrets. Il s'agit en effet pour chaque participant de choisir 10 projets de son choix parmi tous les projets auxquels il va attribuer ensuite un certain nombre de points allant de 10 à 1. Et le projet qui obtiendra le plus grand nombre de points est classé premier.*

Réduction de la pauvreté	Projet de reprofilage de l'axe Bongo – Arounankro et l'axe Arounankro – AU bord	44	14ème	Routes et Transport
	Projet de construction et d'équipement d'une poissonnerie moderne	42	15ème	Commerce
	Projet de construction de deux (02) magasins d'intrants agricoles	35	16ème	Agriculture
	Projet de dotation de 04 motoculteurs	32	17ème	Agriculture
	Projet de dotation de 10 broyeuses de manioc	28	18ème	Agriculture
	Projet de dotation de deux (02) batteuses	21	19ème	Agriculture
	Projet de dotation de deux (02) broyeuses en palmiers à huile	18	20ème	Agriculture
	Projet de dotation de deux (02) décortiqueuses	11	21ème	Agricultures
	Projet de création de 20 étangs piscicoles	9	22ème	Agriculture
Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité	Projet de dotation en 500 chaises	8	23ème	Culture et Loisirs
	Projet de dotation en deux appareils de sonorisation	00	24ème	Culture & Loisirs

V. CINQUIEME PARTIE : STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION

5.1. Diffusion du Plan de Développement Local

Les organes chargés de la diffusion et la vulgarisation du PDL sont le CDL[5], la chefferie, la sous – préfecture et le Conseil régional.
En effet, dès l'approbation du PDL par les populations, les autorités administratives et les services déconcentrés, le document (PDL) doit aussitôt être présenté à l'ensemble de la communauté lors d'une réunion ou grande assemblée, au besoin ; le PDL doit être présenté aux acteurs économiques, partenaires, ONG, etc. afin d'avoir l'adhésion de tous dans sa phase de mise en œuvre.

Le village doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.
Pour assurer une très bonne diffusion et exécution du PDL, le CDL doit être représentatif, il doit être composé de toutes les couches de la communauté, des leaders clés pouvant faciliter la mobilisation des ressources, ou le recherche de financement, il doit surtout être dynamique.
Cependant, une des stratégies de communication, serait de faire passer des communiqués via les radios locales afin d'informer un large public de la mise en œuvre du PDL.

5.2. Dispositif de mise en œuvre

Le CDL est l'organe chargé de l'exécution du PDL ; il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL.
Le Comité Villageois de Développement (CDL) est compétent pour la coordination de toutes les actions de développement du village.
Pour mener à bien la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences, ces dernières seront renforcées (formation, appui fonctionnel).

Le CDL intervient à toutes les étapes de mise en œuvre du PDL : la programmation annuelle, le monitoring, le suivi évaluation, la mise en œuvre concertée de certains programmes impliquant les associations locales.

Néanmoins, pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du PDL et la dynamisation de la participation des populations, il importe de mettre en place un dispositif institutionnel où tous les acteurs stratégiques de développement du village, du département et de la région seront représentés. Ce dispositif, basé sur la concertation, sera le lieu d'échanges sur les tranches annuelles du PDL (évaluation des projets précédents mis en œuvre, définition des prochains, etc.). Il permettra de confirmer les engagements des différents acteurs quant à son exécution et d'assurer une information ascendante et descendante des dirigeants vers les habitants sur l'état de mise en œuvre du PDL.

Le CDL doit donc se réunir aux côtés du Chef de village et son conseil, des représentants des services déconcentrés de l'Etat, de la société civile, des partenaires au développement intervenant dans le village, des opérateurs économiques et autres personnes ressources.

[5]*Comité de Développement Local (CDL) : Entité créée à l'échelle village qui a pour objectif de mettre en œuvre les projets issus du PDL, il remplace le CEPDL après l'élaboration du PDL.*

Dans les gros villages, le CDL peut s'appuyer sur les Conseils de quartiers, afin de faciliter le partage de l'information et avoir l'adhésion de tous les habitants du quartier.

Il est important de noter que les charges liées aux activités du dispositif de concertation composé de tous les acteurs de développement, doivent être inclus dans le budget global du PDL, il s'agit des coûts liés aux rencontres, aux transports des membres, aux visites terrains, etc.

5.3. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources financières tant propres qu'externes est la condition sine qua non de la réalisation des actions et mesures prévues par le PDL. Le village doit se doter alors d'une stratégie de mobilisation des ressources dont la mise en œuvre permettra de :

- ✓ renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation de recettes;
- ✓ renforcer la participation des acteurs privés ou associatifs au financement des activités;
- ✓ saisir et utiliser à bon escient les opportunités qu'offre l'Etat ;
- ✓ renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements et autres ;
- ✓ faire recours à la coopération décentralisée ;
- ✓ rechercher dans un processus de communication très actif et attractif des partenaires à intéresser aux projets du PDL.

Pour ce faire, elle bénéficiera d'un renforcement de compétences sur plusieurs thématiques comme la mobilisation communautaire, le montage de projet, la vie associative, les recherches de financements, etc.

Toutefois, la mobilisation des ressources financières doit être interne et externe.

Pour ce qui concerne le financement interne, l'outil clé de mobilisation reste les cotisations, c'est-à-dire les contributions volontaires des habitants et ressortissants du village ; cette contribution peut être physique (main d'œuvre, matériel, etc…) ou en numéraire.

Pour le financement externe, plusieurs structures et organisations (nationales et internationales) apportent des appuis financiers dans la réalisation de nombreuses actions de développement selon le domaine d'action identifié par le village.

Le tableau suivant retrace les fonds (nationaux et internationaux) d'appui apportés par ces structures et organisations de développement.

Tableau 24 : *Panorama des guichets de financement*

Noms du Fonds	Objectifs	Types de financement
National		
Budget d'investissement du Conseil Régional		Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	Géré par le Conseil du Café-Cacao (CCC). Le FIMR permet de financer la réalisation d'infrastructures dans les domaines de l'entretien des pistes agricoles, de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise, de l'électrification solaire et de la sécurité en milieu rural	Dons, appuis techniques, apport en numéraires, construction d'infrastructures
Fonds d'entretien routier	Disponible à APROMAC, ce fond est destiné pour le reprofilage des routes villageoises.	Appuis techniques, apport en numéraires
Internationale		
Fonds Vert pour le Climat (GCF)	Promouvoir le changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résistantes au climat en fournissant un appui aux pays en développement pour : - limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre - s'adapter aux impacts du changement climatique	Subventions, prêt concessionnels, dette subordonnée, fonds et garanties
Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)	Mission unique : atténuer l'impact des activités humaines sur l'environnement. Secteurs : Biodiversité, Produits chimiques et déchets, Changement climatique, Foresterie, Eaux internationales, Utilisation et dégradation des sols	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels. Existence d'un «Small Grants Programme» pour les acteurs non étatiques pour le financement, jusqu'à 50 000 US$ pour des projets «à base communautaire)
Fonds pour l'Adaptation (AF)	Financer des projets concrets d'adaptation et des programmes pilotes pour réduire les effets négatifs du changement climatique	-Subventions de coopération Sud Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre

Fonds de développement de l'Union Européenne	Cadre d'investissement pour les subventions, les mélanges et les garanties pour lever des fonds privés, par l'intermédiaire du Fonds européen pour le développement durable Plus (FESD+) et de garantie pour l'action extérieure	-Subventions de coopération ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Les bailleurs du développement		
Agence Française de Développement (AFD)	Le groupe Agence française de développement (AFD) finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Elle intervient dans les domaines suivants : Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance Un objectif central : 50% des projets du groupe AFD (Agence + Proparco) doivent avoir des co-bénéfices climat	Majoritairement des subventions, mais aussi des prêts concessionnels.
Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GiZ)	La GIZ est l'agence allemande de coopération internationale pour le développement. Elle traite les sujets suivants : • Développement économique rural • Conservation de la biodiversité • Environnement • Gouvernance des ressources • Énergies renouvelables et efficacité énergétique • Emploi et développement des affaires • Secteur de la sécurité	-Subventions de coopération Nord Sud ; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre
Banque Mondiale	Nouveaux engagements pris à la faveur de son plan d'action climat 2021-2025 : -50% dédié à l'adaptation ; -Privilégie la mobilisation du capital privé : marches carbone, obligations vertes, etc. ; -Approche programmatique à travers les "Country Climate and Development Reports" (CCDRs)	-Subventions de coopération Sud Sud et Nord Sud; -Subvention d'assistance de formulation de projets ; -Subvention d'assistance technique pour les politiques environnementales et sociales, et de genre

***Source** : MPD*

Il est important de mentionner que, dans la mise en œuvre du PDL ou dans la recherche de financement, certaines situations peuvent constituer d'obstacles ou des risques pouvant compromettre la mise en œuvre efficiente du PDL.

Il s'agit notamment de :

- ✓ la forte politisation du CDL
- ✓ le bicéphalisme
- ✓ la défaillance au niveau des organes de contrôle et de suivi de la mise en application du PDL
- ✓ insuffisance de transfert des compétences aux collectivités territoriales par le gouvernement
- ✓ la non-tenue des réunions et des rencontres pour évaluer le PDL ;
- ✓ la non-production de rapports périodiques ;
- ✓ l'attentisme des acteurs ; -
- ✓ les rivalités politiques et conflits d'intérêts ;
- ✓ la non-application de textes réglementaires ;
- ✓ la sous-information ;
- ✓ le niveau limité de formation des responsables en charge du suivi ;
- ✓ L'absence de collaboration avec les structures politico-administratives et autres acteurs de développement
- ✓ la non programmation annuelle des projets.

Comme solutions pour remédier aux risques cités ci-dessus, une campagne de sensibilisation accrue des principaux acteurs devrait accompagner le processus de mise en œuvre du PDL.

5.4. Mécanisme du Suivi – évaluation

Il repose sur un rapportage systématique trimestriel des progrès et éventuellement des difficultés dans la conduite des activités planifiées au niveau des différents organes de la mise en œuvre du PDL. Il est basé sur un système de mesure de performances des projets/programmes, du CDL et du conseil de village, défini par les indicateurs objectivement vérifiables formulés lors de l'élaboration du PDL et des programmes annuels. Ces derniers visent à atteindre les Orientations nationales ; régionales ; et les Objectifs de Développement Durable.

Le village associe, à l'élaboration tant des outils qu'aux activités de suivi-évaluation, les services préfectoraux, le conseil régional, les partenaires de développement et les services techniques compétents. L'affinement du processus de suivi-évaluation en début d'exécution permettra le partage des tâches entre les acteurs concernés.

Par définition, le suivi est un processus continu de collecte et de traitement de données sur tous les aspects de la mise en œuvre du PDL.

Cette observation continue et critique (résultats, calendriers et coûts) de l'exécution des différentes activités du PDL, est aussi assurée en partie par le dispositif participatif mis en place, dispositif composé par les membres des CDL, des services préfectoraux, du conseil régional, des partenaires de développement, et des services techniques compétents.

Toutefois, les membres du conseil de quartier participent à la collecte de données, permettant ainsi d'assurer un suivi de proximité. Ces données sont capitalisées par trimestre, par le CDL.

La partie plus technique est assurée par le CDL, il s'agit du suivi financier permettant de veiller à la mise en place des différents financements, l'analyse des écarts entre actions planifiées et réalisées.

Le bilan annuel a pour objectif d'évaluer le plan annuel, d'analyser les écarts, de décider des mesures de correction ou de report et de faire le point financier. Ainsi, le dispositif en charge du suivi-évaluation s'appuie sur les évaluations des trois (03) premiers trimestres.

L'évaluation est réalisée avec un outil spécifique et sanctionnée par une note explicative des tendances.

Ce bilan est restitué par les techniciens du CDL, pour amendement et formulation de propositions d'ajustement. Le bilan et les propositions du CDL sont restitués au Conseil Villageois pour prise de décisions, qui seront notamment les bases de la planification de l'année suivante. Par ailleurs, il est nécessaire de travailler à la prise des coordonnées géographiques des ouvrages, des équipements, des ressources naturelles et autres potentialités économiques. Une évaluation à mi-parcours doit être organisée. Ses enjeux sont importants quant à l'exécution du PDL ; il peut être question de le redimensionner, de reformuler les objectifs fixés, d'opérer un tournant pour la réussite du plan. Pour ce faire, une analyse extérieure sera faite avec l'association des différents organes de concertation et aux services préfectoraux compétents. Une évaluation finale fera le point de la formulation des objectifs en fonction du contexte (sa pertinence), de l'atteinte des objectifs des différents programmes (son efficacité) et des changements obtenus au terme de la mise en œuvre du PDL (ses effets). Il peut s'agir d'une auto-évaluation, orchestrée par le CDL sur la base des bilans annuels.

Conclusion

Le Plan de Développement Local, bien que cofinancé par l'Union Européenne (UE) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), avec l'appui technique de Nitidae et du Ministère du Plan et du Développement, appartient avant tout au village de Nyan. Par conséquent, il incombe à ce dernier de mobiliser toutes les ressources nécessaires à son adoption, sa diffusion, sa mise en œuvre et sa réussite, car il a été élaboré de manière participative et inclusive, avec la contribution de toutes les couches de la population.

Le PDL représente un outil précieux pour les acteurs du village, car il offre une meilleure visibilité des investissements requis pour améliorer les conditions de vie de toutes les communautés résidant dans le village.

Les actions programmées dans le PDL doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de leurs efficacités et d'y apporter les mesures correctives nécessaires.

Cependant, en vue d'aider le CDL à relever les défis et d'assurer le bien-être de toutes les couches de la population, il est recommandé :

- ✓ d'élaborer et de mettre, au début de chaque année, le plan annuel villageois à la disposition de tous les acteurs du village ;
- ✓ laisser les considérations partisanes dans la mise en œuvre du PDL, de prendre suffisamment du recul et de se mettre résolument au travail ;
- ✓ d'organiser chaque année une journée de concertation des différents acteurs pour présenter le plan d'actions annuel du village et les résultats de l'année précédente.

Annexe 1 : Plans quinquennaux des projets prioritaires

Tableau 25 : *Plans Quinquennaux des projets prioritaires du Village*

Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 1 : Projet de construction et d'équipement d'un centre de santé								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
Le Centre de Santé Rural est équipé et accueille des malades	Informer et sensibiliser la population	CDL/COGES/Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL /COGES/Chefferie						
	Choisir le site pour le projet	Chefferie / CDL						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL /Chefferie						
	Apporter un appui conseil	DD Santé						
	Construction et équipement du centre de Santé	Entrepreneur						35 000 000
	Suivi des travaux	CDL						
	Réception provisoire de l'ouvrage	Entrepreneur/CDL						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 2 : Projet de construction d'un château d'eau solaire								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
Le château d'eau fonctionne et alimente les ménage	Informer et sensibiliser la population	CDL/ Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Chefferie						
	Appui conseil	DR Hydraulique						
	Lancer l'appel d'offre pour recruter l'entreprise	CDL / Chefferie						30 000 000
	Construction du château	Entrepreneur						
	Suivi des travaux	CDL						
	Réception du materiel	CDL/ Chefferie						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 3 : Préservation de l'environnement								
Projet 3 : Projet de reboisement de 10 ha de forêt								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
100 ha sont reboisé	Informer et sensibiliser la population	CDL / Chefferie						
	Identifier les parcelles	CDL / Chefferie						
	Mobiliser les ressources	Chefferie /CDL						
	Apporter un appui conseil	Eaux et Forêts						
	Reboisement	Entreprise						25 000 000
	Suivi des activités	CDL / Chefferie						
	Réception provisoire	Entrepreneur / CDL						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 4 : Projet de construction de six (06) logements d'enseignants								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
06 logements d'enseignants sont construits et fonctionnels	Informer et sensibiliser la population	CDL /COGES/ Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Chefferie/ COGES						
	Choisir le site pour le projet	Chefferie /CDL						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL						
	Construction des logements	Entreprise						36 000 000
	Suivi des activités	CDL/COGES						
	Réception provisoire	Entrepreneur / CDL/COGES						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 5 : Projet d'équipement de l'école de 100 tables-bancs								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
Les écoles sont équipées en 80 tables bancs et les enfants suivent les cours dans de meilleures conditions	Informer et sensibiliser la population	CDL / Mutuelle /COGES						
	Mobiliser les ressources	CDL / Mutuelle/ COGES						
	Choisir un Menuisier pour la confection des tables	CDL/ Mutuelle						
	Confection des tables bancs	Entreprise						1 500 000
	Suivi des activités	CDL / Mutuelle						
	Réception provisoire	Entrepreneur / CDL						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 1 : Réduction de la pauvreté								
Projet 6 : Projet de construction d'un marché moderne								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Budget
Le marché est construit et fonctionnel	Informer et sensibiliser la population	CDL / chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / chefferie						
	Choisir le site pour le projet	Chefferie / CDL						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise de construction	CDL						
	Construction du marché moderne	Entreprise						25 000 000
	Suivi des activités	CDL						
	Réception provisoire	Entrepreneur / CDL						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 1 : Réduction de la pauvreté dans le village								
Projet 7 : Projet de financement d'AGR de 60 femmes								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
Les femmes disposent de fonds et financent des AGR	Informer et sensibiliser la population	CDL / Chefferie						
	Identifier et Organiser les femmes	CDL / Chefferie						
	Choisir une microfinance pour partenariat	Chefferie / CDL						
	Octroie des fonds	Entreprise						
	Suivi des AGR	CDL						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 8 : Projet de construction d'un foyer des jeunes								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Budget
Le foyer des jeunes est construit et reçoit des évènements et activités de loisirs	Informer et sensibiliser la population	CDL / Chefferie						
	Mobiliser les ressources	CDL / Chefferie						
	Choisir le site	CDL/ Chefferie						
	Lancer l'appel d'offre et choisir l'entreprise	CDL						
	Appui conseil	CR						
	Construction du foyer	Entreprise						15 000 000
	Suivi des activités	CDL / CR						
	Réception provisoire	CDL / CR / Entreprise						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 1 : Réduction de la pauvreté								
Projet 9 : Projet de formation des jeunes en techniques d'élevage moderne								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 4	Année 5	Budget
Les jeunes maitrisent les techniques d'élevage moderne	Informer et sensibiliser la population	CDL /Chefferie						
	Identifier les jeunes	CDL						
	Approcher l'ANADER	CDL / Chefferie						
	Former les jeunes	ANADER						1 000 000
	Suivi des jeunes	CDL/ ANADER						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Programme 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services de base de qualité								
Projet 10 : Projet d'équipement du village en 4 bâches								
Résultats	Activités	Acteurs	Planning Quinquenal					
			Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Budget
Le village dispose de 4 bâches pour les activités et évènements	Informer et sensibiliser la population	CDL						
	Mobiliser les ressources	CDL						
	Achat des bâches	CDL						2 000 000
	Réception	CDL						
	Suivi du matériel	CDL / Chefferie						

Source : *Atelier de planification septembre 2022*

Annexe 2 : lettre d'approbation du sous-préfet et bureau CEPDL

REGION DE LA ME

DEPARTEMENT D'ALEPE

SOUS-PREFECTURE D'ABOISSO-COMOE

N°18 / S/P-AB-COM

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Aboisso-Comoé, le 03 mars 2023

Le Sous-Préfet
à
Monsieur le Chef du village
d'Arounankro

OBJET : accord pour l'élaboration du
Plan de Développement Local (PDL)
d'Arounankro.

Par courrier en date du 04 juillet 2022, vous avez sollicité mon approbation pour l'élaboration d'un Plan de Développement Local (PDL) de votre village, avec l'appui du Projet PRM2.

J'ai l'honneur de vous marquer mon accord, tout en vous demandant de vouloir bien tenir compte des aspirations de toutes les composantes de la population de votre village.

Le Sous-préfet

GOULI Oula Monhesséa Marcel
Grade II, 2ème échelon

CS Scanné avec CamScanner

N°	Noms et Prénoms	Fonction dans le village / Mutuelle	Fonction dans le comité	Contacts
01	Sanogo Mamadou	Chef du village / Président Mutuelle	Président	07 58 17 75 58
02	Keita Bakary	Président des jeunes	Secrétaire	07 59 78 32 95
03	Sangaré Lancina	Représentant de la chefferie	Membre	01 01 68 58 39
04	Sanogo Fatoumata	Représentante des femmes	Membre	01 73 76 29 37
05	Sankara Koué Elie	Représentant religieux chrétien	Membre	07 58 66 81 08
06	Bangaly Lacina	Représentant religieux musulman	Membre	07 48 50 14 14
07	Sanogo Dramane	Représentant Allochtones	Membre	01 52 37 85 60
08	Agbehi Kadio Urbin	Représentant Allochtones	Membre	07 87 30 83 94
09	Keita Moussa	Représentant CEDEAO	Membre	01 53 47 72 54
10	Traoré Issa	Représentant CEDEAO	Membre	01 71 01 14 09
11	Dr Loukou Benjamin	Représentant MPD	Membre	0708019682
12	Kouadio Mickael Isac	Représentant MPD	Membre	0709770161
13		Représentant MINADER	Membre	
14		Représentant CR	Membre	
15	Diomandé Aicha	Représentant MIS	Membre	0708499195
17	Koné Yacouba	Représentant OSC	Membre	05 45 61 75 35
18	Sawadogo Loada .B	Représentant OSC	Membre	05 45 72 80 97
19	Sangare Siaka	Autres représentant	Membre	0505976814
20	Sanogo Moumin	Représentant COGES école	Membre	01 03 72 15 75
21	Bangaly Adama	Autre représentant	membre	0103288778
22	Traore Safiatou	Autre représentant	Membre	0778626083
23	Ayero Nada Seydou	Autre représentant	Membre	0545026750

Annexe 3 : les Objectifs de Développement Durable (ODD)

- ✓ **Objectif 1 :** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
- ✓ **Objectif 2 :** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- ✓ **Objectif 3 :** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
- ✓ **Objectif 4 :** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- ✓ **Objectif 5 :** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- ✓ **Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- ✓ **Objectif 7 :** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- ✓ **Objectif 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ✓ **Objectif 9 :** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- ✓ **Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- ✓ **Objectif 11 :** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- ✓ **Objectif 12 :** Établir des modes de consommation et de production durables ;
- ✓ **Objectif 13 :** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- ✓ **Objectif 14 :** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
- ✓ **Objectif 15 :** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- ✓ **Objectif 16 :** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- ✓ **Objectif 17 :** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Annexe 4 : Photo de validation finale du PDL